

# LA QUESTION AGRAIRE

(7)

## INTRODUCTION.

Ce numéro 15 est, comme de nombreux numéros précédents, entièrement consacré à la question, agraire. Pour qui est balloté par la réalité immédiate, pour qui est impatient de s'engager dans l'activité sans principes et de "faire vraiment de la politique", pour qui la théorie révolutionnaire est assimilable à l'académisme, la place importante que nous consacrons à ce travail apparaîtra comme une vaine débauche d'énergies.

Pourtant le parti communiste a toujours consacré une part très importante de ses travaux à cette question et ce n'est pas l'un des moindres indices de la défaite terrible du prolétariat révolutionnaire, écrasé par la contre-révolution démocratique et stalinienne, que de noter la désaffection des restes de ce qui peut être encore appelé mouvement communiste, envers la théorie communiste en général et ces questions en particulier.

Pourtant c'est dans ce secteur que l'on voit le double épuisement de la terre et du travailleur, c'est dans l'agriculture que l'on voit le mieux le cours catastrophique qu'impose à l'humanité le mode de production capitaliste puisque dans ce secteur source de "la vie (aucune société ne peut exister sans une productivité-suffisante dans l'agriculture), comme il se comporte de la manière la plus anti-économique qui ait existé dans l'histoire de l'humanité. Le prix des produits agricoles est en effet dans le MPC relativement plus cher que les prix des produits industriels. Ces prix sont en plus renchériss du fait de l'intervention de la propriété foncière qui en outre exige en matière d'habitation un tribut pour autoriser quiconque à dormir sous un toit. C'est donc aussi dans ce secteur qu'est bien mis en évidence le rôle des trois classes fondamentales du MPC (capitalistes, propriétaires fonciers, prolétaires) ainsi que le processus qui conduit à l'interpénétration des deux premières.

C'est dans ce secteur que nous pouvons voir à l'oeuvre toutes les formes de surprofit, ce qui permet au programme communiste de démontrer qu'il a anticipé et qu'il est capable de prévoir le cours du MPC. Que la théorie de la valeur (qui inclut la dialectique entre les surprofits et le profit moyen) est tout à fait capable de rendre compte du cours du MPC et qu'elle est tout à fait adaptée à l'explication des formes modernes du MPC qu'elle

inscrit dans le concept de phase de soumission réelle du travail au capital. De la même manière dans ce secteur la théorie révolutionnaire montre quel rôle peuvent jouer les exceptions à la loi de la valeur tout en expliquant comment se fait la détermination du prix pour certaines valeurs d'usage qui, comme la terre ne sont pas le produit du travail.

Pourtant, tous les communistes orthodoxes, tous ceux qui essaient, avec plus ou moins de succès, d'affirmer dans son intégralité la validité de l'oeuvre communiste, ont consacré une part importante de leurs travaux à la défense des thèses de Marx, et à la critique des révisionnistes qui prétendaient les nier.

Il en est ainsi de Kautsky première manière, de Lénine, de la Gauche Communiste d'Italie. Dans un "Filo del Tempo" consacré au "Sinistre roman noir de la décadence sociale moderne". Bordiga rappelait les traits principaux de la question agraire dans la société capitlaiste moderne :

"Dans l'économie du monde capitaliste, tous ceux qui consomment des biens qui sont offerts par la nature les payent plus cher que ceux qui sont produits par le travail humain. Pour ces derniers on paye le travail et une marge de plus-value que la concurrence, tantqu' elle existe, tend à réduire. Et la société bourgeoise les offre à ses membres à meilleur marché que les sociétés précédentes, peu manufacturières.

Les produits de la terre, au sens large du terme, sont payés par le consommateur en fonction du travail et du surtravail, mais ces derniers correspondent au cas du "terrain le plus mauvais". Même dans ce cas, cependant, on ajoute un troisième terme : la rente, autrement dit la prime que reçoit celui qui a le monopole de la terre, le propriétaire foncier, qui est la troisième force de la société bourgeoise "modèle". Le terrain le plus stérile dicte le prix du marché pour tous les consommateurs de denrées. Les propriétaires qui ont le monopole des terrains les plus riches ajoutent donc à la rente absolue, ou rente minimale, la rente différentielle, qui provient du fait que leurs denrées, vendues au prix général du marché, coûtent moins cher à produire.

Avec l'accroissement de la population et de la consommation, la société doit défricher les terres vierges et utiliser toutes les surfaces libres, fertiles ou stériles. La limite de l'étendue physique détermine le monopole, et les deux formes de la rente.

Aussi ardue que cette théorie puisse sembler à beaucoup, elle est un des pivots du marxisme, et seuls ceux qui ne l'ont jamais digérée peuvent croire que la doctrine de l'impérialisme est une adjonction au marxisme qui se serait soi-disant limité à la seule étude du capitalisme de concurrence. La théorie de la rente contient toute la théorie de l'impérialisme moderne, du capitalisme monopoliste, qui crée des "rentes" même dans les domaines où domine l'industrie, et que l'on peut donc désigner par le terme de capitalisme à profit plus rente et, comme dit Lénine, parasitaire.

Pour qui a bien compris la doctrine, il est clair que rien n'est changé si cette rente, que sa source soit traditionnelle ou extrêmement récente, passe à l'Etat, c'est-à-dire à la société capitaliste elle-même, organisée en machine de pouvoir : quand cela se produit, c'est pour sauvegarder les fondements de cette société, la marchandise, la monnaie et l'entreprise. Avant Marx, Ricardo avait déjà formulé cette proposition et Marx en a fait une critique complète et intégrale dès sa première formulation."

La négation de la théorie de la valeur s'accompagne bien entendu de la négation des perspectives communistes : l'abolition de la valeur et donc de toutes les formes marchandes. Dans la sphère agricole plus que partout ailleurs, seront visibles immédiatement les mesures à prendre par la dictature du prolétariat afin d'ouvrir la voie à l'humanité communiste. Parmi ces mesures que le prolétariat organisé en parti communiste aura à mettre en oeuvre nous trouvons la généralisation du travail manuel, mesure sur laquelle reste pudique le pseudo-mouvement révolutionnaire toujours prompt à flatter les classes moyennes dont l'idéologie infecte l'infecte.

La dictature du prolétariat aura donc à augmenter la force de travail affectée à la sphère agricole.

- 1°) du fait de la diminution du temps de travail.
- 2°) du fait de la vraisemblable diminution de la productivité, au moins au début du processus révolutionnaire.
- 3°) du fait de la nécessaire augmentation de la production.

Cette augmentation de la force de travail dans l'agriculture s'accompagnera d'une planification démographique décongestionnant les villes, permettant d'assurer une réconciliation entre la ville et la campagne, tout comme la généralisation du travail manuel tendra à réconcilier le travail manuel et le travail intellectuel.

pour assurer les infrastructures collectives et individuelles nécessaires à cette population, une autre (dans le bâtiment par exemple) sera nécessaire, amplifiant aussi la résorption des déséquilibres et des antagonismes qu'a engendré ou poussé à leur paroxysme le mode de production capitaliste.

Tandis que d'un côté le représentant en chef de l'impérialisme français, F. Mitterrand tonnait contre les "usines à lait" des autres pays de la CEE, soi-disant responsables de la surproduction (en regard des besoins solvables) de lait en Europe ( l'a-t-on jamais vu protester contre les usines sidérurgiques responsables de la surproduction d'acier, les usines automobiles responsables d'une éventuelle surproduction de voitures ?), on apprenait d'un autre côté que 15 millions d'enfants de moins de 3 ans meurent chaque année victimes du manque de lait et des mauvaises conditions dans lesquelles celui-ci leur est donné. Cynique défenseur d'une agriculture produisant dans des conditions de productivité dépassées et qui craque sous les coups de boutoir de la crise mondiale, le super-hérault de l'impérialisme abandonne avec le même cynisme des millions d'enfants à leur tragique destinée. La révolution communiste passe par la modernisation et la mécanisation de l'agriculture et l'augmentation de la production et une action résolue pour satisfaire les besoins humains, à commencer par les plus élémentaires pour la satisfaction desquels le MPC a démontré son irrémédiable faillite.

Autre point, qui n'épuise pas la portée de l'analyse de la question agraire, l'agriculture est le secteur classique de l'analyse du rapport entre prolétariat et classes moyennes. De même que dans la question urbaine le prolétariat se heurtera au problème de la propriété du logement et de la terre et donc devra déterminer avec sûreté la politique à suivre notamment par rapport aux classes moyennes, de même dans la question agraire, qui fut particulièrement bien résolue par les bolcheviks dans le cadre de la révolution double, le prolétariat affrontera le même problème de la propriété de la terre et d'une masse encore importante de classes moyennes qui, bien que déclinant avec l'avancée du MPC n'en jouent pas moins un rôle très important dans un secteur aussi vital pour l'évolution de la société. Bien entendu ce n'est pas avec des mots d'ordre jusqu'au-boutistes caractéristiques de l'infantilisme anarchiste ultra-gauchiste que le parti communiste a prétendu résoudre ces problèmes.

Dans une époque caractérisée par la défaite la plus importante qu'ait connu le prolétariat, dans une époque caractérisée par la période contre-révolutionnaire la plus longue du cycle prolétarien, la défense pied à pied de la théorie révolutionnaire, gage indispensable pour la préparation de la future reprise révolutionnaire s'avère être plus que jamais la tâche du parti communiste ( au sens historique du terme) qui doit résolument repousser les sollicitations activistes que s'acharnent à entretenir certains dans le cadre d'une actualité blafarde. Que l'époque qui s'achève soit sous le signe de la contre-révolution ne constitue pas un démenti pour le parti communiste. Il adémontré depuis longtemps que le communisme est non seulement une théorie de la révolution mais aussi de la contre-révolution. Cependant le fil rouge du programme communiste sur la base duquel devra se reformer le parti politique du prolétariat révolutionnaire si celui-ci veut prétendre à la victoire et à la direction de la société, ne sera pas rompu que si le parti communiste historique, aujourd'hui réduit à une maigre, voire squelettique expression, représentée par quelques groupuscules qui, bien que rongés par le cancer de l'opportunisme ne sont pas encore passés avec armes et bagages dans le camp de la contre-révolution, que si le parti donc, a su maintenir la plus intacte possible la tradition authentique du communisme.

La reprise révolutionnaire ne pourra être facilitée que si le parti communiste historique est à même de tirer le bilan de la dernière vague révolutionnaire tout en se plaçant dans l'arc historique du communisme jalonné par les dates de 1847, 1871, 1917, 1951, 1966. Aux trois premières dates correspondent des phases révolutionnaires suivies de défaites; aux deux dernières les tentatives faites dans le cadre de la contre-révolution pour maintenir l'invariance du programme communiste qui naît en tant que totalité organique dès 1847. Restaurer ce programme signifie donc défendre cette tradition qui a atteint son plus haut point théorico-pratique en 1848-1871. Depuis, alors que le mouvement pouvait espérer constituer un parti communiste à l'échelle internationale, c'est une force beaucoup plus hétérogène qui se constitua la seconde Internationale, au sein de laquelle le révisionnisme prendra le dessus sur les forces révolutionnaires qui, en dépit de leurs saines réactions et l'émergence d'une vague révolutionnaire avec son Octobre Rouge, n'a abouti dans la III<sup>e</sup> Internationale qu'à une restauration partielle du programme communiste. Avec la contre-révolution c'est à la fraction de l'IC qui avait atteint l'un des plus hauts points dans le cadre de cette restauration partielle, la Gauche Communiste d'Italie, que l'on doit la défense la plus rigoureuse de la tradition révolutionnaire. Cette Gauche

d'Italie succombait elle aussi en 1966 sous les coups de l'opportunisme activiste qui l'avait accompagné dès le début, et qui irrémédiablement prenait le dessus. Cependant en mourant la Gauche avait pu léguer à de maigres forces ce qui faisait l'essentiel de sa tradition et en même temps ces forces pouvaient en faisant un bilan de la Gauche entamer le dépassement de ses insuffisances c'est-à-dire essayer de revenir par-delà les dates déjà citées, aux fondements du communisme révolutionnaire, et retourner au niveau théorico-pratique le plus élevé qui correspond à la période d'activité de Marx et d'Engels au sein du mouvement ouvrier.

C'est dans cette perspective que nous nous plaçons.

Elle exige à une heure où la débilité du mouvement communiste est patente, de répéter inlassablement et le mieux possible l'ABC, le B-A-BA de la théorie révolutionnaire.

C'est dans cet esprit que nous continuons donc, au risque de lasser les amateurs de dessert, appelé "considérations politiques immédiates", le rappel des positions cardinales du programme communiste dans la question agraire.

Nous apprenons par la presse que le PCI (Programme Communiste) a de nouveau connu une scission qui le laisse exsangue, du moins pour l'instant. Gangrené par l'activisme, le principal regroupement issu de la Gauche d'Italie qui en était plus le fossoyeur de sa tradition que son gardien, se gonflait comme une outre sous l'effet d'un activisme sans principe. Le résultat ne s'est pas fait attendre il n'a pas fait se ranger plus d'individus sous la bannière du communisme mais a permis le développement d'un prurit gauchiste qui s'écoule périodiquement, vidant de sa substance une partie de l'organisation et laissant toujours plus désorientés ceux qui n'ont pas voulu passer avec armes et bagages dans le camp contre-révolutionnaire. Après une première crise il y a un an qui avait vu, fait significatif (1) l'arrêt de la revue théorique en français "Programme communiste", c'est aujourd'hui l'existence même du "Prolétaire" qui est menacée. Il est possible que, de nouveaux regroupements en nouvelles crises le PCI retrouve une expression organisée en France, là n'est pas la question. Ce que nous voulons souligner c'est que le mouvement entraîné dans la trajectoire immédiate a gaché les meilleures possibilités d'une restauration et d'une défense du programme communiste contre des résultats éphémères au prix d'un affaiblissement doctrinal qui se termine régulièrement dans le marais gauchiste.

Que quarante ans après la fondation du Parti Communiste Internationaliste, fondation que nous avons toujours considérée comme une erreur, qui montrait entre autres les ambiguïtés et les limites de la restauration doctrinale accompli par la Gauche, les courants issus du "bordighisme" (PCI, Fil du Temps, GCM, Invariance) aient plus ou moins perdu pied, et tout particulièrement en France, est à la fois un gage de clarification et un signe de la faiblesse particulièrement tragique du parti communiste au sens historique du terme.

Ce n'est donc pas dans Communisme ou Civilisation, qui avec sa petite revue semestrielle, dans laquelle subsistent de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe, voire même, ce qui est pire, des insuffisances théoriques, qu'on trouvera des appels à l'insurrection, comme le font les imbéciles qui heureusement ne font vibrer que les vitres du café du commerce, et ne sont entendues que de leur voisin de palier.

Par contre on y trouvera la volonté de défendre et approfondir les positions fondamentales du communisme révolutionnaire.

Dans cette perspective, le lecteur trouvera ici la 7<sup>e</sup> partie de notre étude sur la question agraire.

oOo

A partir de son prochain numéro, la revue entamera la publication d'un nouveau travail, qui fait suite aux "Thèses de travail" publiées dans le N°11, et qui concernera le "Bref Historique du mouvement ouvrier dans l'aire euro-nord américaine". Cette publication se poursuivra sur plusieurs numéros.

Comme nous l'avons écrit dans l'introduction à notre numéro 11, notre projet initial de réédition remaniée en un seul bloc de toutes les "Thèses de travail" du N°6 de la première série d'Invariance, a échoué. Notre plan de travail est donc et sera pour longtemps conditionné par cet échec. En l'occurrence cela signifie que nous réintégrons dans le cours normal de parution de la revue, ce que nous espérons publier en plus, comme un travail complémentaire aux travaux publiés dans la revue. Qui trop embrasse, mal étirent, dit le proverbe, mais nous sommes bien conscients du fait que cette faiblesse s'inscrit dans la faiblesse générale du mouvement communiste actuel et son incapacité relative à affronter les problèmes théoriques et pratiques qui se posent à lui.

Afin d'essayer de minimiser notre retard, nous publierons les thèses de travail dans des numéros doubles, de 80 pages environ, une fois par an; l'autre numéro semestriel contiendra la suite de l'étude sur la crise catastrophique.

Nous savons que notre travail ne réussira qu'à condition d'être long et pénible et nous connaissons toute la distance historique qui nous sépare encore de la reprise révolutionnaire. Nous pensons pour cette raison, que ce dont le mouvement communiste a besoin à l'heure actuelle, c'est de solides travaux théoriques, denses et copieux, ardues, et le plus complets possible. Même si nous sommes très loin de la perfection dans ce domaine, nous préférons suivre cette voie, plutôt que celle de l'analyse immédiate qui, lorsqu'elle n'est pas guidée et étayée par les principes communistes compris et restaurés, ne peut être autre chose qu'une analyse à courte vue, bornée à l'horizon bourgeois.

oOo

(1) Alors que la Gauche avait commencé son expression en France, avec la revue théorique "Programme Communiste", le journal d'agitation "Le Prolétaire" étant créé en 1962 sous la pression des éléments activistes, c'est-à celle-ci qu'il a été mis fin en premier.

## 7.1<sup>re</sup> LE FLOCH BOULEVERSE LA SCIENCE.

La longue liste des critiques faites à Marx par Le Floch n'avaient qu'un but : lui permettre après avoir mis à bas l'édifice théorique du programme communiste de reconstituer une théorie de la rente absolue bouleversant la théorie économique. Nous avons vu que pour parvenir à ce résultat dont nous pourrions mesurer la profondeur, notre auteur était prêt à toutes les villenies.

Ici il amalgame la rente différentielle et la rente absolue, là il déclare que le taux de profit agricole n'influence pas le taux de profit général (au mépris de toute évidence). Mais notre héros n'en a cure; qui veut la fin veut les moyens, fussent-ils les plus éhontés. Le voilà donc foulant aux pieds le communisme révolutionnaire qu'il croit avoir réduit à l'état de cadavre, et posant la première pierre d'un gigantesque édifice théorique, d'une de ces nouvelles Tour de Babel dont l'économie politique vulgaire a le secret. Au diable la théorie de la valeur, au diable toute analyse de la base économique, pour Monsieur le Floch la rente absolue résultera du monopole de la propriété foncière et variera en fonction du rapport de forces entre les classes et autres circonstances. Cette rente absolue sera prélevée sur la plus-value totale, la masse restante de la plus-value se répartissant entre les capitalistes de l'industrie et de l'agriculture au prorata des capitaux respectivement engagés.

Pour illustrer sa conception, Le Floch prend l'exemple suivant :

Capital (I) agricole :  $4\ 900\ 000\ c + 100\ 000\ v = 5\ 000\ 000$

Capital (II) industriel:  $19\ 900\ 000\ c + 100\ 000\ v = 20\ 000\ 000$

Le capital industriel est donc quatre fois plus grand que le capital agricole et la composition organique du capital est de 4,9 dans l'agriculture contre 19,9 dans l'industrie.

La plus-value produite est de :

300 000 pour I (capital agricole)

et

1 000 000 pour II (Capital industriel)

soit un taux d'exploitation de 3 pour l'agriculture et de 10 pour l'industrie (1).

Du même coup Le Floche contredit par son exemple tout ce qu'il a affirmé à propos du taux de profit et du taux de plus-value mais voyons un peu plus loin. Le taux de profit dans l'agriculture s'élève à  $300\ 000 / 5\ 000\ 000$  soit 6% tandis que le taux de profit de l'industrie est de  $1\ 000\ 000 / 20\ 000\ 000$  soit 5%.

Sur le plan du capital total, la masse de la plus-value sociale s'élève à 1 300 000 pour un capital total de 25 000 000. Le Floch suppose que le montant de la rente absolue s'élève à 100 000. La plus-value restant alors à la disposition des capitalistes se monte à 1 200 000 qui, répartis au prorata du capital avancé par rapport au capital total donne 240 000 pour le capital agricole et 960 000 pour le capital industriel. Le taux de profit général est de  $1\ 200\ 000 / 25\ 000\ 000$  soit 4,8% et chaque fraction du capital, l'industrielle comme l'agricole obtient le même taux de profit moyen de 4,8% soit une masse de profit de 240 000 dans l'agriculture où le capital avancé est de 5 000 000 et 960 000 dans l'industrie pour un capital 4 fois plus grand (20 000 000).

(1) Voir notes en fin de numéro.

Comme le remarque lui-même Le Floch "cette conception fait dépendre non la rente du taux de profit, mais au contraire le taux de profit de la rente". Il a ensuite le front d'ajouter que sa théorie de la rente absolue doit être rapprochée de la théorie du taux d'intérêt développée par Marx, dans le sens où il n'existerait pas de taux naturel de l'intérêt tout comme il n'existerait pas de taux naturel de la rente foncière. Encore aurait-il fallu préciser que chez Marx le taux de l'intérêt est cependant déterminé par le taux de profit général tout comme il en est issu, tandis que la théorie de Le Floch suppose le contraire.

Il ne faudrait d'ailleurs pas s'imaginer que la théorie de Marx de la rente sépare l'établissement du taux de la rente de celui du taux de profit; nous verrons plus bas l'interaction entre les deux. La théorie de Le Floch renverse cependant toute la perspective du programme communiste en faisant de la rente absolue une valeur planant au-dessus de la société et d'où dérive le taux de profit, il nie la loi de la valeur, de même qu'il nie toute la dialectique dans la détermination conjointe du taux général de profit et de la rente, le taux de profit général étant donné par la masse totale de la plus-value incluant la rente.

Si nous reprenons l'exemple de Le Floch et nous le soumettons à la critique de la théorie révolutionnaire, on en déduit alors que le taux de profit dans l'industrie est de 5% tandis qu'il s'élève à 6% dans l'agriculture. S'il y avait péréquation entre les taux de profit, si la propriété foncière ne mettait pas obstacle à l'égalisation des taux de profit, le taux général de profit qui s'établirait à la suite de cette égalisation serait de 5,2%, l'agriculture obtenant un profit de 260 000 tandis qu'il s'élèverait à 1 040 000 dans l'industrie.

Le monopole de la propriété foncière entravant la péréquation des taux de profit le capital investi dans l'agriculture ne participe pas librement à la détermination du taux général de profit. Le taux général de profit serait alors, dans notre exemple, de 5%, la différence entre le taux de profit dans l'agriculture et le taux général de profit constituant le taux de la rente foncière lequel doit s'appliquer au capital investi dans l'agriculture.

Le capitaliste dans l'agriculture, tout comme dans les autres branches obtient le profit moyen soit 5% de 5 000 000 = 250 000, la différence entre le taux de profit dans l'agriculture et le taux de profit moyen constitue la rente absolue qui s'élève à 50 000. La différence entre la plus-value effectivement produite dans la sphère agricole et la masse de profit correspondant au taux de profit moyen obtenu par les capitalistes dans l'agriculture peut être abandonnée au propriétaire foncier. Tandis que dans la perspective de Marx la loi de la valeur est respectée, dans la conception de Le Floch le produit agricole est vendu à 5 000 000 + 240 000 + 100 000 = 5 340 000. Par conséquent le prix des produits agricoles sera non seulement au-dessus du prix de production, mais encore au-dessus de la valeur (ici 5 300 000). Le Floch se situe de ce fait dans la tradition laplus faible (avec bien sûr, la vulgarité en plus) de l'économie politique classique, celle qui envisageait exclusivement les prix agricoles comme des prix de monopole (Sismondi, Buchanan par exemple) rejetant du même coup toute théorie de la valeur.

Voyons dans quelles conditions s'établit une rente de monopole.

## 7.2 LA RENTE DE MONOPOLE.

### 7.2.1. Bases pour l'apparition d'une rente de monopole.

Jusqu'à-là nous avons examiné les rentes qui surgissent sur la stricte application de la loi de la valeur, dans les conditions particulières de la sphère agricole (ou des mines). La terre en tant que moyen de production qui n'est pas reproductible, et étant monopolisable, c'est sur la base de plus mauvais terrains que se forme le prix de production régulateur du prix de marché.

De ce fait, sur les terrains de qualité supérieure se forme un surprofit qui se transforme en rente différentielle sous l'action de la propriété foncière. La rente différentielle provient de la cherté du produit agricole, ce n'est pas elle qui le renchérit. Par contre, la propriété foncière ayant le monopole de la terre, elle peut imposer dans certaines conditions qu'une rente lui soit versée même sur les plus mauvais terrains. Ce phénomène ne contredit pas la loi de la valeur, la propriété foncière en dressant une barrière au libre investissement du capital empêche la péréquation des taux de profit entre l'agriculture et les autres secteurs.

Comme pour des raisons à la fois historiques et tenant à la nature de la production capitaliste dans l'agriculture ainsi qu'à l'action de la propriété foncière, l'agriculture retarde sur l'industrie, le taux de profit est plus élevé dans la sphère agricole que dans la moyenne des autres sphères; la différence entre les deux, appliquée au capital avancé dans l'agriculture, autrement dit la différence entre la valeur et le prix de production du produit agricole constitue la rente absolue.

Cette rente résulte du monopole de la propriété foncière et donc peut disparaître avec lui, par exemple si la terre est nationalisée, ce qui ne change rien au caractère capitaliste de la société; par contre la rente différentielle subsiste tant que dure le MPC.

Dans la mesure où la rente absolue est due au monopole de la propriété foncière et que c'est celui-ci qui entraîne un renchérissement des produits agricoles, nous pouvons dire avec Lénine que "cette rente comporte un élément du monopole, un élément du prix de monopole." (Lénine. Programme agraire de la social-démocratie p.313)

Lénine ne faisait que s'appuyer sur un commentaire de Marx sur Smith :

"Chez Smith, l'accent est mis nettement sur le fait que c'est la propriété, le propriétaire, qui exige la rente en tant que propriétaire. Et en tant que pure et simple émanation de la propriété, la rente est prix de monopole, ce qui est parfaitement juste, étant donné que ce n'est que par l'intervention de la propriété que le produit paie plus que le coût de production, se vend à sa valeur.

"La rente de la terre considérée comme le prix payé pour l'usage de la terre est donc naturellement un prix de monopole." (Smith. Richesse des nations.) C'est effectivement un prix que seul le monopole de la propriété peut parvenir à imposer et qui se distingue

par le fait qu'il est le prix de monopole, du prix des produits industriels." (Marx)

Cependant la rente différentielle, comme la rente absolue ne constituent pas des dérogations à la loi de la valeur mais reposent sur sa stricte application. C'est ce qui faisait dire à Marx que "ces deux formes de la rente sont les seules normales." (T.2 p.148). Par conséquent nous réserverons les concepts de rente de monopole et de prix de monopole aux cas qui font exception par rapport à l'application normale de la loi de la valeur.

"En dehors d'elles (de ces deux formes précitées NDR) la rente ne peut découler que d'un prix de monopole proprement dit que ne déterminent ni le prix de production ni la valeur des marchandises, mais la demande et le pouvoir d'achat des clients."  
(Le Capital t.VIII p.148 Ed. sociales)

Quelles sont les marchandises qui peuvent être régies par un prix de monopole ?

"Quand nous parlons de prix de monopole, nous entendons par là un prix uniquement déterminé par le désir et le pouvoir d'achat des clients indépendamment du prix déterminé par le prix général de production et la valeur des produits. Le vin d'un vignoble d'une qualité exceptionnelle, mais dont la quantité est relativement restreinte se paie à un prix de monopole. Grâce à ce prix dont l'excédent sur la valeur du produit est fixé par la seule richesse et la passion des amateurs de vins, le vigneron réalisera un surprofit considérable." (idem. p.158)

Il s'agit donc des marchandises qui sortent du champ traditionnel de l'application de la loi de la valeur. Celle-ci nous dit que la valeur des marchandises est égale au temps de travail social moyen nécessaire pour les reproduire. Cette reproductibilité est pour un certain nombre de marchandises ou exclue (le tableau de l'artiste qui par définition est unique) ou limitée ( dans les vins, la production d'un grand cru est limitée et ne peut pas être étendue si la demande s'élève).

Lorsque cette offre par définition limitée se conjugue à une demande importante (2) qui n'a d'autre limite que le désir et le pouvoir d'achat des acheteurs, le prix de marché peut monter, et ce dans des proportions parfois considérables (3) au-dessus de la valeur ou du prix de production, constituant ainsi un prix de monopole pour la marchandise en question.

Prenons par exemple les premiers crus classés des vins de Bordeaux, où un classement en vigneur depuis 1855 définit la hiérarchie des rentes foncières.

Parmi les tout premiers crus du bordelais nous trouvons le Château-Margaux, propriété de 65 hectares que M. Mentzelopoulos, patron de la chaîne Felix-Potin, entre autres, a acheté en 1976 pour 75 millions de Francs, ce qui fait que l'on peut estimer l'hectare à près d'un million de francs, en tenant compte des 250 000 bouteilles incluses dans la transaction. Une bouteille de ce vin ne se trouve pas dans le commerce à moins de 200 Fr pour les petites années, alors que le vin de table courant se

vend à environ 5 F. le litre soit 40 fois moins cher. Aussi ne faut-il pas s'étonner si le prix moyen de l'hectare de vigne d'appellation d'origine contrôlée s'élève à 18 500 F. dans le Val du loir (valeur 1977), 40 000 F. pour le Corbières, 55 000 F. pour le Médoc, 110 000 F. pour l'Alsace, 150 000 F. dans le Beaujolais et 320 000 F. en champagne.

### 7.2.2. Surprofit et rente de monopole.

Le surprofit se crée du fait d'une limitation de l'offre en réponse à une demande plus élevée. Le prix de marché qui s'établira restera durablement au-dessus du prix de production, cette différence constituant alors une rente de monopole.

" Ce surprofit, provenant dans ce cas d'un prix de monopole, se convertit en rente qui revient au propriétaire foncier par suite de son titre de propriété sur cette parcelle du globe dotée de si particulières qualités. Ici c'est par conséquent le prix de monopole qui crée la rente. Inversement, la rente créerait le prix de monopole, si les céréales étaient non seulement vendues à au-dessus de leur prix de production, mais au-dessus de leur valeur par suite de l'obstacle que la propriété foncière oppose à l'investissement de capitaux dans un terrain non cultivé, sans que cela lui rapporte de la rente. Le fait que seul le titre de propriété sur une partie du globe terrestre permette à quelques individus de s'approprier sous forme de tribut, une fraction du surtravail social, de plus en plus importante au fur et à mesure que la production se développe, ce fait est dissimulé parce que la rente capitaliste, c'est-à-dire ce tribut capitalisé apparaît comme le prix du terrain qui peut par conséquent se vendre comme n'importe quel autre article commercial. Aussi l'acheteur a l'impression qu'il ne reçoit pas gratuitement son droit à la rente, il ne voit pas qu'il l'a obtenu sans travail, sans risque et sans l'esprit d'entreprise du capital mais au contraire, il croit en avoir payé un équivalent."  
(Marx, Capital Livre III p.158)

Certains produits peuvent donc dans certaines circonstances déterminées échapper au cadre théorique général et peuvent donc voir leur prix de marché se maintenir durablement au-dessus du prix de production. Il ne s'agit pas d'un démenti à la loi de la valeur, mais d'une dérogation à cette loi, les marchandises concernées ne répondant pas à tous les critères théoriques, ce qui justifie leur exclusion du champ d'application de la loi de la valeur. Mais cette rente de monopole n'existe que pour des cas bien précis de produits agricoles et elle ne s'étend pas à l'ensemble de ceux-ci, qui restent régis par la loi de la valeur sur la base de laquelle peuvent exister aussi bien la rente différentielle que la rente absolue (ce que nient les ricardiens).

"Cette supposition (que le prix du produit agricole est un prix de monopole NDR) pour toute sphère de production où capital et travail sont librement employés, dont la production en ce qui concerne la masse du capital investi est soumise aux lois générales - ne serait pas seulement une petitio principii (petition

de principe) elle serait aussi en contradiction directe avec les fondements de la science et de la production capitaliste car une telle supposition impliquerait, ce qu'il s'agit justement de démontrer, que, dans une sphère de production particulière, le prix des marchandises doit nécessairement donner un profit dépassant le taux de profit général, le profit moyen et qu'à cet effet (la marchandise) doit nécessairement se vendre au-dessus de sa valeur. Cela impliquerait donc que les produits agricoles échappent aux lois générales de la valeur des marchandises et de la production capitaliste. Et cela serait impliqué parce que le fait de rencontrer la rente à coté du profit crée cette apparence prima facie (à première vue). C'est donc absurde." (Théories sur la plus-value p.32 T.2)

Voilà qui élimine une nouvelle fois les théories ineptes de M. Le Floch. L'examen des diverses sortes de rente nous a montré que l'existence des surprofits n'allait pas à l'encontre de la théorie des prix de production et de l'existence d'un taux de profit moyen. Le monopole et la concurrence ne sont pas antithétiques, pas plus que ne le sont le surprofit et le profit moyen; il fallait la contre-révolution stalinienne et sa falsification systématique de la théorie pour faire admettre l'inverse, reprenant et poussant à leur comble les théories révisionnistes développées par un Hilferding par exemple. Bien loin d'être une nouveauté remettant en cause la loi de la valeur, le développement des formes modernes du MPC a été complètement anticipé et décrit par la théorie communiste. Selon elle le MPC parvient dans sa phase de maturité avec l'accession à la phase de soumission réelle du travail au capital, phase dans laquelle le procès de travail devient spécifiquement capitaliste tandis que le procès de valorisation tend à reposer sur la production de plus-value relative. Dans cette phase, loin d'avoir des difficultés à se frayer un chemin comme l'affirment les staliniens, la loi de la valeur domine la société avec une ampleur inégalée, les marchandises se vendant désormais à un ~~prix~~ de production auquel s'ajoute le profit moyen correspondant au taux général de profit qui s'établit dans la société.

Dans notre N°4 nous avons essayé de montrer que la péréquation des taux de profit s'accompagnait de l'affrontement de capitaux monopolisés, impliquant l'interpénétration des capitalistes de l'industrie, de la banque et du commerce; que la concurrence et le monopole, le profit moyen et le surprofit n'étaient pas des concepts qui s'excluaient mais qu'ils étaient des moments de la vie du capital et des phénomènes caractéristiques de sa phase la plus avancée et ultime, la phase de soumission réelle du travail au capital.

La théorie de la rente foncière est là pour rappeler comment justement naissent sur la stricte application de la loi de la valeur des formes permanentes de surprofit, qui peuvent se convertir en rente sous l'action de la propriété foncière tandis que dans l'industrie ces surprofits revêtent un caractère transitoire. La théorie communiste montre enfin et nous l'avons évoqué, qu'il existe des exceptions par rapport à la théorie générale, exceptions pour lesquelles il peut exister un prix de monopole, l'ensemble des cas étant ainsi traité.

On comprend alors tout l'intérêt qu'a le réformisme capitaliste à prétendre que désormais tous les prix, y compris dans l'industrie sont de prix de monopole dictés par quelques entreprises qui, tout en s'affranchissant de la loi de la valeur surexploitent l'ensemble de la nation. D'une part une passerelle est ainsi jetée vers l'économie vulgaire pour laquelle la formation des prix résulte du conflit entre la rareté et l'utilité, entre l'offre et la demande; c'est-à-dire que nous nous retrouvons dans un cadre similaire à celui du prix de monopole. D'autre part il est implicitement affirmé que les capitalistes peuvent se libérer de la domination sociale de la loi de la valeur et la dominer à leur tour.

De plus, si les capitalistes sont à même de disposer à leur guise de la loi de la valeur, que dire alors d'un état "socialiste" c'est-à-dire de l'état bourgeois repeint aux couleurs du réformisme bourgeois. Au diable le communisme et sa destruction de l'économie marchande, du salariat et de l'argent, puisqu'il est tellement plus simple de contrôler la valeur et son mouvement et de le gérer dans le sens des intérêts de la nation. Au diable la dictature du prolétariat puisqu'il n'est nul besoin d'abattre l'état bourgeois et de lui substituer un état prolétarien qui n'est déjà plus un Etat au sens bourgeois du terme; ni que le prolétariat exerce exclusivement le pouvoir politique; ni de tailler dans le vif de l'appareil répressif et des lois de la société bourgeoise; tout cela peut fort bien servir pour démystifier la loi de la valeur. Au diable la terreur rouge puisqu'il n'est nul besoin d'intimider et de discipliner la classe capitaliste et les classes moyennes et de paralyser leurs velléités de résistance ou de révolte; ni de riposter au terrorisme blanc par la terreur rouge. Nul besoin de tout cela selon le réformisme car désormais la mpignée de monopoles sera mise à la raison pacifiquement par le reste de la nation, de laquelle ils se sont d'ailleurs isolés.

En reniant le communisme révolutionnaire, le réformisme bourgeois et contre-révolutionnaire oublie que l'existence de prix de monopole ne modifie pas la masse de la plus-value créée. Par conséquent les monopoles obtenus par la branche qui peut pratiquer un prix de monopole se déduisent de la plus-value globale, qui demeure identique sur le plan total. La théorie communiste ne nie pas que le prix de marché puisse s'élever au-dessus du prix de production, y compris dans l'industrie, ce qu'elle nie c'est que cette hausse puisse être durable et fixer ainsi l'existence de surprofits permanents. D'ailleurs, si nous mettons de côté l'essentiel, c'est-à-dire la tentative de transformer la théorie communiste de la valeur en théorie bourgeoise, si toutes les branches de la production vendaient leurs produits à un prix de monopole, tous les prix seraient au-dessus du prix de production et par conséquent tous redeviendraient égaux au prix de production; le prix de monopole ne peut exister que parce que dans d'autres secteurs les marchandises se vendent à leur prix de production. La généralisation du prix de monopole est en même temps sa négation.

"Si la péréquation de la plus-value pour donner le profit moyen se heurte, dans les différentes sphères de production, à des monopoles artificiels ou naturels et plus spécialement au monopole de la propriété foncière, rendant possible l'établissement d'un prix de monopole, supérieur au prix de production et à la valeur des marchandises sur lesquelles agit le

monopole, les limites fixées par la valeur des marchandises n'en seraient pas abolies pour autant. Le prix de monopole transférerait seulement une partie du profit réalisé par les autres producteurs de marchandises sur les marchandises à prix de monopole. La répartition de la plus-value entre les différentes sphères particulières en subirait indirectement une perturbation localisée, mais la limite de la plus-value elle-même n'en serait pas modifiée. Les limites dans lesquelles le prix de monopole affecterait la normalisation des prix des marchandises seraient nettement définies et pourraient être exactement calculées." (Marx.)

### 7.2.3. Rente de monopole et rente foncière urbaine.

Dans notre N°5, nous avons illustré, à l'aide de la rente urbaine, l'influence de la situation sur la rente différentielle. Celle-ci contient également un élément de monopole dont l'importance se mesure à la frontière entre les terres à bâtir et les terres agricoles, lorsque la terre agricole se voit conférer la possibilité de servir de terrain à bâtir.

A la rente foncière déterminée par les terres agricoles vient s'ajouter un élément de prix de monopole conféré par la propriété foncière.

"En ce qui concerne les terrains à bâtir, A. Smith a montré que leur rente, comme celle de tous les terrains non agricoles, est basée sur la rente agricole proprement dite. Cette rente représente plusieurs caractéristiques : l'influence prépondérante de la situation sur la rente différentielle (très importante par exemple pour les vignobles et les terrains à bâtir dans les grandes villes); secundo, elle fait apparaître à l'évidence la passivité complète du propriétaire dont toute l'activité consiste (notamment dans l'industrie extractive) à exploiter le progrès du développement social auquel il ne contribue en rien et pour lequel, il ne risque rien, contrairement au capitaliste industriel; enfin elle se caractérise par la prédominance dans beaucoup de cas du prix de monopole: spécialement dans l'exploitation scandaleuse de la misère et par le pouvoir immense de la propriété foncière qui lui permet, quand elle est concentrée entre les mêmes mains que le capital industriel, d'empêcher en fait des ouvriers en lutte pour leur salaire, pratiquement d'élire domicile sur terre. Une partie de la société exige de l'autre qu'elle lui paie dans ce cas un tribut pour avoir le droit d'habiter la terre; de même que la propriété foncière inclut, en général, le droit pour le propriétaire d'exploiter le globe, les entrailles de la terre, l'air, partant ce qui conditionne la conservation et le développement de la vie." (Marx, Le Capital Livre III, ES t.8 p.156-57)

Cette rente de monopole se voit parfaitement à la frontière entre les terres agricoles et les terres urbanisables. La rente urbaine s'enfle ensuite d'une rente différentielle dans laquelle

la situation joue un rôle considérable (cf. CouC N°8). Ainsi à la rente urbaine déterminée par la rente des terres agricoles s'ajoute un mouvement de hausse des prix venant du centre des villes là où les terrains sont les plus chers (4).

Si nous prenons l'exemple du 13° arrondissement de Paris, l'un des quartiers où le prix du mètre carré est le moins cher, nous constatons qu'en 1975 (dernier recensement connu) à peine plus de la moitié (50,8%) des logements étaient considérés comme confortables, c'est-à-dire disposant d'un WC intérieur, du chauffage central et d'une baignoire ou d'une douche, tandis que 20% des logements n'avaient pas d'eau chaude. Mais l'affairisme bourgeois entreprend la "rénovation" de l'arrondissement, phénomène qui brasse rapidement la population.

Si en 1968, 80% des logements du 13° avaient été construits avant 1948, il n'en restait plus que 60% en 1975. Si Paris se vide progressivement de ses habitants et tout particulièrement des classes ouvrières et des classes moyennes les plus pauvres, expulsées par la multiplication des bureaux et la hausse des loyers, et donc de la rente foncière, la population du 13° arrondissement augmente, en passant de 157 500 habitants en 1968 à 163 700 habitants en 1975. Cet accroissement de population a été rendu possible par la "rénovation" qui substitue des immeubles de grande hauteur aux constructions basses, comme disent les technocrates, des casernes aux cottages comme disait Engels, des cages à lapin aux maisons, comme dit l'homme de la rue, ainsi que par la récupération des friches industrielles, le nombre de logements est ainsi passé de 70 000 à 80 000 entre 1968 et 1975. Cependant sur 100 personnes habitant le 13° arrondissement en 1975, 58 seulement y étaient déjà en 1968. soit par rapport à une population de 163 700 habitants, 94 946 habitants. Par conséquent, par rapport à la population de 1968 c'est 157 500 - 94 946 soit environ 62 500 personnes qui ont quitté l'arrondissement, et près de 69 000 nouvelles personnes qui l'ont intégré. En tenant compte des mouvements naturels de population (naissances, décès) nous pouvons estimer grossièrement à plus de 50 000 personnes la population concernée dans les deux sens.

D'autre part nous savons qu'en 1968 les ouvriers représentaient 31,6% de la population soit 49 770 personnes et n'en représentent plus que 23,5% en 1975 soit moins de 38 500 personnes. C'est-à-dire que plus de 11 000 ouvriers ont quitté l'arrondissement, tandis que les cadres qui représentaient 24,9% de la population en 1968 soit plus de 39 000 personnes représentent en 1975 36,3% de la population soit plus de 59 000 personnes par conséquent un solde positif de plus de 20 000 personnes. Tout se passe comme si les cadres avaient non seulement remplacé les ouvriers, mais aussi plus que satisfait à l'accroissement de la population.

#### 7.2.4. Rente de monopole et prix de la force de travail.

"Si la marchandise à prix de monopole entrait dans la consommation de l'ouvrier, elle entrainerait l'augmentation du salaire et la diminution de la plus-value à condition que l'ouvrier continue à se faire payer la valeur de la force de travail. Elle pourrait

abaisser le salaire au-dessous de la valeur de la force de travail, mais seulement tant que le salaire dépasse la limite du minimum vital. Dans ce cas le prix de monopole serait payé par un prélèvement opéré sur le salaire réel (c'est-à-dire la masse des valeurs d'usage que l'ouvrier recevrait en échange de la même masse de travail) et sur le profit des autres capitalistes." (Marx)

Dans le MPC pleinement développé le salaire, c'est-à-dire le prix de la force de travail est régulièrement inférieur à la valeur de la force de travail. Ceci est une nécessité pour le capital dans la mesure où il peut contrecarrer ainsi la baisse du taux de profit et cela est rendu possible par le développement d'une surproduction relative qui exerce une pression sur les salaires qui permet de les abaisser au-dessous de la valeur de la force de travail.

Ce processus n'eclut nullement une hausse du salaire réel. La valeur de la force de travail renferme un élément historique et social qui fait que les bases de sa détermination se modifient et ce d'autant plus que la grande industrie est développée et que sont révolutionnées constamment avec elles les forces productives et donc les valeurs d'usage produites. Nous avons déjà décrit (cf. CouC N°7) les raisons qui rendaient nécessaires et qui permettaient l'intégration des syndicats ainsi que le rôle de ceux-ci dans le processus qui aboutit à ce que le prix de la force de travail soit abaissé au-dessous de la valeur.

Cependant, même à ne considérer que le salaire nominal que reçoit la classe ouvrière, on apprécierait plus correctement les aspects de cette question en rappelant que le salaire nominal que fait ressortir la statistique bourgeoise peut-être AU-DESSUS de la valeur de la force de travail. Mais au-delà de l'apparence, il faut tenir compte des éléments qui gonflent ce salaire nominal et qui, une fois déduits, montrent que le salaire est bien au-dessous de la valeur de la force de travail. En effet dans le salaire est incluse par exemple sous forme de rente pour le loyer ou d'impôts, une partie de la plus-value qui sera, par l'intermédiaire de l'ouvrier, versée au propriétaire foncier ou à l'Etat. Cette partie du salaire est loin d'être négligeable lorsqu'on sait que les impôts directs plus les impôts indirects atteignent sans doute, en moyenne près de deux mois de salaire, 15% du salaire et que le loyer représente une part non négligeable de celui-ci. Toutefois dans la question qui nous préoccupe, il ne faut pas considérer la totalité du loyer, mais uniquement la partie représentant la rente du terrain et l'intérêt du capital, donc compte non tenu de l'amortissement de la valeur de la construction.

Si donc les impôts ou le loyer augmentent plus vite que le niveau des salaires, même si ce dernier laisse apparaître une hausse du salaire réel, il est nécessaire de le relativiser en fonction des aspects que nous venons de mentionner. Les chiffres dont on dispose confirment qu'en ce qui concerne les loyers (et dans ceux-ci la rente s'est gonflée considérablement) nous nous trouvons dans le cas le plus défavorable aux ouvriers.

Par exemple de 1962 à 1970 le niveau général des prix s'est élevé de 39,8%, tandis que les loyers doublaient. Donc même si les salaires réels ont augmenté durant cette période, il faut encore relativiser ce fait en tenant compte d'une hausse des loyers supérieure à la hausse générale des prix.

### 7.2.5. Rente de monopole et communisme.

Si nous admettons qu'il puisse exister une rente de monopole basée sur la rareté d'un produit par rapport à une demande importante, on peut nous objecter que, par définition, de telles causes sont impossibles à éliminer et produiront toujours les mêmes effets. C'est ce que soutient Walras, un des pères de l'utilitarisme, qui voit même dans l'impossibilité de distribuer un très grand vin comme le Château-Lafite à tout le monde, une preuve que le communisme est une utopie qui ne pourra jamais fonctionner, terrassée par la rente d' monopole. On pourrait répondre que, de toutes façons, peu de rpolétaires arrosent leur casse-croute avec du Château-Lafite, mais laissons là l'argument misérabiliste. Il s'agit du communisme, qui sera, dans sa phase supérieure, le règne de l'abondance, sauf, selon Walras, pour le chateau-Lafite et autres produits similaires.

Walras pose là un beau piège au communisme, mais il ignore combien celui-ci saura maîtriser la nature, en harmonie avec l'espèce humaine. Aujourd'hui, pour chaque pas que le MPC fait dans cette voie, il suscite mille causes de catastrophes sociales qui menacent de plus en plus l'espèce humaine. Mais même ainsi, et sur la base de la logique capitaliste, il essaie - toujours dans le but d'extorquer toujours plus de plus-value, évidemment - de repousser le slimites qu'il rencontre dans la nature.

Les éléments qui rentrent dans la composition d'un vin sont une subtile chimie unissant la composition des ols, l'exposition des terrains, les cépages et types de raisins, et enfin le savoir-faire multi-séculaire des vigneron et vinificateurs. Jusqu'à présent c'est la conjonction de tous ces éléments en quelques lieux privilégiés de l'écorce terrestre qui a permis la fabrication de produits d'une très grande qualité et d'une extrême rareté, qu'il est impossible de produire massivement.

Mais rien n'empêcherait demain, grâce aux ressources d'une science enfin devenue humaine - au sens que donne Marx à ce terme dans les manuscrits de 1844 - de recréer artificiellement la conjonction de ces éléments pour arriver à en tirer les mêmes produits. Il ne manque pas de sites favorables. D'ores et déjà le MPC s'est d'ailleurs attaqué à ce problème. Les américains produisent en Californie du vin de qualité. La firme Moët et Chandon, productrice de champagne français y possède 500 hectares qui fournissent 200 000 caisses de champagne chaque année. De même le baron Rotschild, qui possède un des plus fameux crus bordelais, s'est associé à une famille de vigneron américains pour reproduire ce grand cru en Californie. Ses associés font valoir que le sol y est aussi favorable et le climat plus favorable qu'en France, et qu'ils sont à même d'assimiler la technique. Il leur manquait la tradition. Comme celle-ci s'achète également, comme toute chose, rien de plus facile que de se l'approprier à coups de dollars. (5)

Et même, à supposer que le communisme ne puisse pas s'aider de la géographie pour acclimater ce genre de produits dans des lieux du globe aujourd'hui complètement négligés, il pourrait toujours faire appel aux ressources de la chimie (ce que font déjà d'ailleurs depuis longtemps les négociants du bordelais). Quand les capitalistes se mement d'effectuer de la synthèse d'aliments, c'est à coup sûr pour faire passer le goût de la merde qu'ils espèrent faire ingurgiter à l'espèce humaine. La volonté de réduire les coûts de reproduction de la force de travail ne connaît pas de limites!

Mais rien n'empêchera le communisme de mettre la chimie et la science au service de ce sens martyrisé par la gastronomie moderne : le goût. En tant qu'il maîtrise et raffine la production de ses aliments, l'homme affirme son essence humaine, celle-là même qui est niée par le capital :

"Pour l'homme qui meurt de faim la nourriture n'existe pas sous sa forme humaine; seule compte son existence abstraite en tant que nourriture; elle pourrait se présenter devant lui sous sa forme la plus grossière et l'on ne saurait dire en quoi son activité nutritive se distinguerait de celle des animaux."

(Marx. Manuscrits de 1844)

"Tous ses sens sont morts, non seulement sous leur forme humaine, mais aussi non humaine, animale. On voit réapparaître les modes (et les instruments) les plus primitifs du travail humain; la meule des esclaves romains est devenue le mode de production et d'existence pour beaucoup d'ouvriers anglais. Dans cet état les besoins de l'homme ne sont pas humains, et même les besoins animaux restent insatisfaits. L'Irlandais ne connaît plus qu'un seul besoin: manger - manger des pommes de terre et même des tubercules de la pire espèce." (idem)

Un autre argument -que n'utilise pas Walras- qui pourrait être employé contre le communisme, concerne l'art : la promesse du communisme dans sa phase supérieure : à chacun selon ses besoins, ne pourrait être remplie en ce qui concerne l'art; l'artiste produisant une oeuvre qui par définition est unique.

Ce faisant on néglige le fait que "l'artiste" est précisément une créature surgie avec les sociétés de classe. C'est lorsque la division du travail permet de dégager, au niveau de la société un temps libre que des hommes ont pu se consacrer exclusivement à l'art. Et ce n'est encore que la société capitaliste développée qui achève de constituer l'art en tant que sphère autonome et séparée qui n'est pas libre car elle est soumise à la communauté du capital. Alors qu'au moyen-âge et dans la Renaissance l'artisan était à la fois savant, artiste et ouvrier, et que l'artiste possédait encore un savoir-faire artisanal (cf. Léonard de Vinci, Michel-Ange etc...) le MPC développé a produit l'ouvrier déqualifié, le savant, l'ingénieur, et de l'autre côté l'artiste, dont la seule fonction sociale est de produire des oeuvres destinées à satisfaire les besoins artistiques de la société.

Toute une partie de l'art a été otée à l'ouvrier, incorporée à la production sous forme d'esthétique industrielle, et en tant que telle est accomplie par des travailleurs salariés. Quant à l'art qui fournit à l'ensemble de la société la satisfaction de ses besoins de jouissance esthétique, il est de plus en plus mystifié.

La tâche du communisme sera donc avant tout de favoriser la réappropriation par l'espèce humaine de ses capacités créatrices et artistiques. Le temps libre et l'abolition de la division du travail seront les moyens pour y parvenir.

"...dans la société communiste, où chacun n'a pas une sphère d'activité exclusive, mais peut se perfectionner dans la branche qui lui plaît, la société réglemente la production générale, ce qui crée pour moi la possibilité de faire aujourd'hui telle chose, demain telle autre, de chasser le matin, de pêcher l'après-midi, de pratiquer l'élevage le soir, de faire de la critique après le repas, selon mon bon plaisir, sans jamais devenir chasseur, pêcheur ou critique."  
 (Idéologie Allemande p.63)

Dans le communisme, la production des oeuvres d'art est donc bouleversée. Ce n'est plus une poignée d'individus qui incarne, grâce à la spécialisation, le niveau atteint par l'espèce dans la maîtrise artistique, mais tout homme qui disposera des moyens matériels et spirituels pour accéder à cette maîtrise et satisfaire ce besoin. L'argument de l'unicité de l'oeuvre d'art concerne surtout leur diffusion, et surtout celle des chefs-d'oeuvre que l'histoire nous a légués. Là encore, ce n'est pas le communisme, mais bien le mode de production capitaliste qui a commencé, dans le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle - c'est-à-dire avec le passage à la phase de soumission réelle du travail au capital - à concentrer dans les musées les plus grandes pièces artistiques de toute l'histoire de l'humanité. La bourgeoisie a donc été obligée de contredire la logique de la propriété privée individuelle. Ce faisant, elle crée la véritable culture universelle, en réunissant dans un même lieu, indépendamment de leur origine, des oeuvres aussi diverses qu'un sarcophage égyptien, une statue grecque, une peinture hollandaise, un tableau impressionniste etc... C'est aussi le MPC qui a transformé en lieux de pèlerinage touristique et marchand les pyramides d'Egypte, les vieilles cités italiennes, les temples hindous et les palais mauresques espagnols.

Quant aux arts qui sont nés sur la base même du capitalisme développé, comme la photo, le cinéma, la musique électro-acoustique etc... ils intègrent dès le départ comme une composante essentielle la capacité d'être reproduits à l'infini. L'artiste (qu'on serait bien incapable d'identifier individuellement s'agissant par exemple, du cinéma), n'est plus l'unique détenteur de son produit, et seul le fétichisme inhérent à la signature, qui atteste l'authenticité et donc la valeur de l'oeuvre, fait qu'on puisse maintenir la notion d'oeuvre "originale", lorsqu'il s'agit par exemple d'une photo, ou de la maquette d'un disque.

Ces mêmes moyens ont été mis à la disposition de la diffusion des oeuvres d'art, la télévision et le cinéma permettent d'assister à des représentations théâtrales ou musicales; la photo déplace les oeuvres d'art dans l'espace et dans le temps, et même permet leur étude sous des angles que l'oeil humain n'est pas capable toujours de percevoir (photos de détails, agrandissements, éclairages etc...)

Par conséquent le MPC lui-même a commencé à saper les bases de l'unicité de l'oeuvre d'art, en favorisant soit sa reproduction massive par des procédés techniques, soit l'émergence de nouvelles formes d'expression artistique qui incluent en elles-mêmes la possibilité, voire même la nécessité d'être reproduites.

Le communisme aura pour tâche, non pas tant de pousser ce processus à son paroxysme, encore qu'il utilisera ces moyens pour favoriser la diffusion du patrimoine culturel de l'humanité, mais

surtout de détruire la séparation de l'être humain d'avec son monde esthétique, aujourd'hui figé et glacé sous forme d'art, éloigné de la vie, et vénalisé à l'extrême comme tout ce qui se fait dans un monde qui se présente comme "une immense accumulation de marchandises".

### 7.3 LA QUESTION DU LOGEMENT.

#### 7.3.1. Ville et campagne.

La séparation entre la ville et la campagne constitue l'une des bases historiques sans laquelle la société marchande et a fortiori le mode de production capitaliste ne pourrait exister.

"Toute division du travail développée qui s'entretient par l'intermédiaire de l'échange des marchandises a pour base fondamentale la séparation de la ville et de la campagne. On peut dire que l'histoire économique de la société roule sur le mouvement de cette antithèse..."

(Marx, Capital Livre I, 4, XIV p.894 Pléiade T.2)

Un bref survol des principales étapes historiques de l'humanité permet de voir que l'antagonisme ville-campagne (qui n'a pas toujours existé et n'a donc rien de naturel) dépend étroitement de l'évolution des formes de la communauté humaine et de la progressive aliénation de celle-ci, et donc du mouvement d'autonomisation de la valeur.

A l'aube de l'humanité, lorsque celle-ci, constituée en petits groupes communautaires subvenant eux-mêmes à leurs besoins ne connaît ni division sociale du travail, ni division en classes, ni Etat, elle ne connaît pas non plus la ville, ni la campagne. Elle parcourt la nature sauvage en tribus nomades et y laisse une empreinte légère, à la mesure de ses capacités productives, qui sont fort limitées.

"Le village des peuples sauvages ou même nomades (regroupement de tentes ou encore de chariots sans siège fixe, qui devançaient les lubies des urbanistes modernes sur les habitations préfabriquées et les maisons sur roues) avait pour seul principe d'unification, dans le cadre d'un communisme primitif, les exigences de la défense contre tous les dangers extérieurs (bêtes féroces, peuples ennemis, pillards, phénomènes naturels etc...) qui auraient empêché une forme d'habitat plus dispersée."  
(Il programma comunista 4-12-1952)

A ce stade, le groupe humain forme une étroite communauté face à la nature, avec laquelle d'ailleurs il n'a pas encore rompu le cordon ombilical, et son mode d'habitat, lui aussi communautaire, est fortement déterminé par cette situation.

La sédentarisation des peuples primitifs, et surtout le travail systématique de la terre (naissance de l'agriculture), introduisirent une lente transformation qui allait finir par dissoudre cette organisation communautaire.

Il surgit au sein des communautés une division du travail (tâches agricoles, artisanales et militaires), qui, en se développant, impose à l'individu jusqu'alors capable de se livrer aux différentes activités nécessaires au maintien de la communauté, une spécialisation qui, en se pétrifiant, finit par donner naissance à des castes, puis à des classes : paysans, artisans, soldats, prêtres etc...

"La plus grande division du travail matériel et intellectuel est la séparation de la ville et de la campagne. L'opposition entre la ville et la campagne fait son apparition avec le passage de la barbarie à la civilisation, de l'organisation tribale à l'Etat, du provincialisme à la nation, et elle persiste à travers toute l'histoire de la civilisation jusqu'à nos jours (...). L'existence de la ville implique du même coup la nécessité de l'administration, de la police, des impôts etc... en un mot la nécessité de l'organisation communale, partant, de la politique en général. C'est là qu'apparut pour la première fois la division de la population en deux grandes classes, division qui repose directement sur la division du travail et les instruments de production."  
(Idéologie Allemande p.80)

Dans le monde antique, exemple de ce que la théorie communiste a appelé formes secondaires de production, deuxième grande étape de la communauté humaine, la division du travail a déjà conduit à la formation de cités.

"La seconde forme de la propriété est la propriété communale et propriété d'Etat qu'on rencontre dans l'Antiquité et qui provient surtout de la réunion de plusieurs tribus en une seule ville, par contrat ou par conquête, et dans laquelle l'esclavage subsiste."  
(idem p.47)

"Comme base elle (la seconde forme NDR) ne suppose pas la campagne, mais la ville érigée déjà en siège (centre) des gens de la campagne (propriétaires fonciers). Les champs représentent le territoire de la ville; ce n'est pas un village, simple accessoire de la campagne."  
(Formes précapitalistes. Grundrisse p.10)

La cité antique est le siège à la fois économique, politique (cité en grec se dit polis) et militaire du monde rural. La cité est le siège de l'Etat. La ville surgit donc, tout comme l'Etat, avec la division de la société en classes. Les propriétaires fonciers, les latifundiaires qui constituent la classe dominante, résident dans la ville qui forme en quelque sorte le centre de chacune des républiques antiques. C'est pourquoi elles ont gardé dans l'histoire le nom des villes dont elles dépendent : Athènes, Sparte, Rome.

"L'histoire de l'Antiquité classique est celle de la cité, mais cette cité a pour base la propriété foncière et l'agriculture."  
"Dans l'antiquité, la cité, avec sa marche rurale, constitue l'ensemble économique."  
(Formes précapitalistes. p.17)

La campagne est donc constituée par les terrains où s'effectue l'activité agricole de la cité tandis que l'activité artisanale nécessaire à la marche de la société est effectuée exclusivement

en ville sur la base d'un artisanat à caractère encore largement artistique.

La décadence des formes antiques de production a entraîné un déclin des grandes cités et une "ruralisation" de la société, en même temps que celle-ci rajeunissait sous l'effet des invasions des peuples venus du Nord (Germanains etc...) qui amenaient avec eux leurs formes d'organisation communautaires encore vigoureuses.

Lorsqu'elles se fixèrent, les bandes germaniques possédaient déjà une organisation militaire où les fonctions s'étaient autonomisées ce qui avait permis le dégagement d'une classe de nobles possédant une suite, du travail de laquelle ils subsistaient.

"Dans le monde germanique, (l'ensemble économique est constitué par) l'habitation particulière qui n'est elle-même qu'un point dans la terre qui lui appartient : il n'y a pas concentration d'une foule de propriétaires car c'est la famille qui forme une unité indépendante."  
(Formes précapitalistes p.17)

"Dans la forme germanique, le paysan n'est pas un citoyen d'Etat, c'est-à-dire habitant de la ville, la base c'est l'habitation familiale, isolée et indépendante, garantie par l'association avec d'autres habitations semblables d'une même tribu; les assemblées convoquées à l'occasion des guerres, du culte et d'arbitrages juridiques etc...constituent cette garantie mutuelle." (idem)

Leguée au Moyen-Age européen, cette institution devint la demeure seigneuriale, centre du fief, qui accueillait le seigneur-propriétaire foncier et sa cour, et qui fournissait l'assistance militaire (forme prédominante du pouvoir politique de cette époque) aux serfs du domaine et aux vassaux possesseurs de plus petits domaines. Cet ensemble de petites unités auto-suffisantes, disséminées à travers la campagne donne au féodalisme son caractère morcelé. A cette époque les villes remplissaient donc une fonction complètement indépendante des campagnes, elles étaient le siège du commerce et de l'artisanat de métier (tandis que la campagne se suffisait à elle-même pour la nourriture, l'habitat et le vêtement, grâce au filage et au tissage du lin, de la laine etc..)

"Le Moyen-Age (période germanique) part de la campagne, centre de l'histoire, et se développe ensuite à travers l'opposition de la cité et de la campagne."  
(Formes...p.16)

"Tandis que l'antiquité partait de la ville et de son petit territoire, le moyen-âge partait de la campagne."  
(Idéologie Allemande p.4<sup>8</sup>)

En effet, dans la mesure où chacun de ces termes, ville et campagne, s'insérait dans la division sociale du travail en accomplissant l'un et l'autre des fonctions séparées, il était normal qu'elles entrent en contact sur la base de cette séparation, et donc de manière antagonique.

Au départ simples noeuds de communication et centres de transit pour le faible volume de circulation marchande qui s'accomplissait à cette époque, les villes devinrent bientôt les éléments indispensables d'unification de cette société morcelée en unités indépendantes végétant sur elles-mêmes. Elles devinrent puissantes au fur et à mesure qu'elles accroissaient et monopolisaient le

le commerce, parfois à une échelle internationale, et centralisaient le plus puissant moyen de dissolution des antiques rapports sociaux : l'argent. Et cette fonction là était remplie par une nouvelle classe dont le terreau a été constitué par la ville, une classe typiquement urbaine : la bourgeoisie.

Cette séparation entre ville et campagne, une fois définitivement établie, devint la condition primordiale pour que se généralise l'échange et à travers lui les bases du développement capitaliste.

"La bourgeoisie des villes avait, en outre, une arme puissante contre la féodalité : l'argent. Dans l'économie féodale type du début du moyen-âge, il y avait à peine eu place pour l'argent. Le seigneur féodal tirait de ses serfs tout ce dont il avait besoin, soit sous la forme de travail, soit sous celle de produits finis; les femmes filaient et tissaient le lin et la laine et confectionnaient les vêtements; les hommes cultivaient les champs; les enfants gardaient le bétail du seigneur, ramassaient pour lui les fruits de la forêt, les nids d'oiseaux, la litière; en outre, la famille entière avait encore à livrer du blé, des fruits, des oeufs, du beurre, du fromage, de la volaille, du jeune bétail, que sais-je encore; les prestations de guerre, elles aussi, étaient exigées en produits; le commerce, l'échange n'existaient pas, l'argent était superflu. L'Europe était ramenée à un niveau si bas, elle avait à tel point recommencé par le début, que l'argent avait alors beaucoup moins une fonction sociale, qu'une fonction purement politique; il servait à payer les impôts, et on l'acquiesrait essentiellement par pillage."  
(Engels. Anti-Dühring p.436)

Entre les mains de la bourgeoisie, l'argent allait précisément devenir l'instrument révolutionnaire pour libérer les forces productives du carcan des limites locales de l'organisation féodale. Les villes devinrent le siège de la lutte contre la féodalité. En faisant alliance avec la royauté qui incarnait le centralisme naissant et l'unité nécessaire face au morcellement de la féodalité, la bourgeoisie créa une puissance politique et militaire qui, selon les paroles du Manifeste communiste, acheva de "soumettre la campagne et la ville."

Le MPC s'est développé sur la base de cette opposition entre la ville et la campagne, et c'est cette dernière qui a été la première révolutionnée par la transformation des rapports sociaux, car tandis que les liens personnels à la campagne subsistaient la terrible action dissolvante de l'argent, les métiers urbains, eux, restaient organisés selon les vieilles formes féodales des corporations, des guildes etc...

Le MPC proprement dit commence à se soumettre formellement le travail humain en s'emparant de l'artisanat rural (filage et tissage) et c'est en dehors des entraves féodales (corporations, guildes des villes, constitutions féodales des campagnes) que se développent les premières formes capitalistes d'exploitation du travail.

"En général, la manufacture commence à s'installer non pas dans les villes, mais à la campagne, dans les villages où n'existent pas de corporations etc... Les métiers secondaires de la campagne représentent la large base de la manufacture, alors qu'à la ville les métiers exigent déjà un haut développement de la production pour se pratiquer sur la base du système de fabrique."

(Formes précapitalistes p.50)

"Aussi les manufactures nouvelles s'établirent-elles de préférence dans les ports de mer, centres d'exportation, ou aux endroits de l'intérieur situés hors du contrôle du régime municipal et de ses corps de métiers. De là, en Angleterre, lutte acharnée entre les vieilles villes privilégiées (corporate towns) et ces nouvelles pépinières d'industrie. Dans d'autres pays, en France, par exemple, celles-ci furent placées sous la protection spéciale des rois."

(Capital I, 8, XXXI Pléiade T.2 p.1212)

A partir de cette époque, la polarisation de la société entre ville et campagne se développa de plus en plus, d'une part parce que l'introduction des rapports capitalistes à la campagne exigeait l'expropriation de grandes masses d'hommes qui venaient gonfler la population des villes existantes, d'autre part parce que le principe de la manufacture finit par être étendu aux activités urbaines et permit l'emploi (au moins partiel) de ces masses d'hommes, entraînant à son tour la ruine des anciens métiers, éliminés par la concurrence.

Dans le MPC pleinement développé, on trouve donc poussé à son paroxysme l'antagonisme entre la campagne et la ville, à laquelle la première est soumise.

"A la place des villes nées naturellement, elle créa les grandes villes industrielles modernes qui ont poussé comme des champignons. Partout où elle pénétra, elle détruisit l'artisanat et, d'une façon générale, tous les stades antérieurs de l'industrie. Elle paracheva la victoire de la ville sur la campagne."

(L'idéologie Allemande p.90)

Ce faisant, le MPC a carrément produit deux espèces d'hommes, l'une uniquement tournée vers le travail de la terre et dont l'horizon borné est le village, et l'autre consacrée au travail industriel qui a perdu tout contact avec la nature vivante.

"La première grande division du travail elle-même, la séparation de la ville et de la campagne, a condamné la population rurale à des milliers d'années d'abêtissement et les citoyens chacun à l'asservissement de son métier individuel. Elle a anéanti les bases du développement intellectuel des uns et du développement physique des autres. Si le paysan s'approprie le sol et le citoyen son métier, le sol s'approprie tout autant le paysan, et le métier l'artisan. En divisant le travail, on divise aussi l'homme."

(Engels. Anti-Dühring p.320)

Avec le passage de la soumission réelle du travail au capital et le développement de la grande industrie, le capital a concentré dans les villes une immense cohorte de sans-réserve qui forme le prolétariat industriel moderne. En même temps la centralisation et la complexification des fonctions politiques a achevé de faire des villes et surtout des grandes capitales le siège du pouvoir politique, et celles-ci se sont gonflées des fonctionnaires et des nouvelles classes moyennes qui accomplissent les fonctions indispensables au capital : circulation, comptabilité etc...

Un rapide survol des principaux pays capitalistes développés montre l'hypertrophie de cette population urbaine par rapport à la population totale :

	<u>1965</u>	<u>1982</u>
Etats-Unis	68%	77%
France	66%	77,9
Allemagne de l'Ouest	79%	84,7%
Grande-Bretagne	86%	90,8%
Italie	62%	69,3%
Espagne	61%	74,3%

En ce qui concerne plus particulièrement la France, l'évolution de la part de la population rurale a évolué comme suit en un siècle et demi :

1846	:	75,6%
1866	:	69,5%
1906	:	57,0%
1921	:	53,5%
1962	:	38,3%
1982	:	22,1%

Quand aux pays de faible développement capitaliste où l'un des effets de l'impérialisme a été de détruire les rapports sociaux existants sans que ceci soit suivi d'un développement capitaliste à la hauteur des bouleversements effectués, on a assisté à un exode rural gigantesque qui a fait de villes champignons de véritables cancers dépourvus d'infrastructures suffisantes où des masses de déshérités subsistent de la mendicité, du vol et de la rapine (Mexico, Sao Paulo, Bombay, Manille, Lagos, Téhéran ...)

D'après un article paru dans Newsweek du 31 Oct. 1983, il y a 30 ans 700 millions de personnes vivaient dans des villes. Il y en a aujourd'hui 1500 millions, et il y en aura 3 milliards, soit la moitié de la population mondiale prévue, en l'an 2000. Les villes les plus importantes seront Mexico, avec 36 millions d'habitants, et Tokyo avec 24 millions. Enfin, l'explosion urbaine des pays arriérés ramènera Londres, qui occupait le deuxième rang mondial en 1950 avec 10 millions, au-delà de la 25<sup>e</sup> place dans le classement mondial.

Inutile de dire que de telles projections laissent froids les communistes qui espèrent bien que l'accumulation de toutes ces contradictions finira par provoquer la gigantesque explosion sociale qui balayera la société capitaliste de la surface de la terre.

### 7.3.2. La crise du logement.

Comme toutes les classes exploitées, la classe ouvrière est mal logée; cet état de fait ne constitue pas par conséquent une caractéristique du prolétariat révolutionnaire, il accompagne l'existence de la classe exploitée et ne pourra être résolu qu'avec sa libération et la destruction de la société de classe.

"La crise du logement ne réside pas dans le fait universel que la classe ouvrière est mal logée et vit dans des logis surpeuplés et malsains. Cette crise du logement -là n'est pas une particularité du moment présent, elle n'est même pas un de ces maux qui soit propre au prolétariat moderne et le distinguerait des classes opprimées qui l'ont précédé; bien au contraire, toutes les classes opprimées de tous les temps en ont été à peu près également touchées. Pour mettre fin à cette crise du logement, il n'y a qu'un moyen : éliminer purement et simplement l'exploitation et l'oppression de la classe laborieuse par la classe dominante."  
(Engels La question du logement )

La société bourgeoise connaît donc une crise permanente du logement et celle-ci s'aggrave régulièrement lorsque pour des raisons variées (par exemple lors du passage à la phase de soumission réelle du travail au capital, ou lors des périodes de reconstruction après les guerres impérialistes), se crée une pénurie de logements (absolue ou relative) en regard d'une population urbaine qui ne cesse de croître et qui peut s'accroître dans des proportions beaucoup plus rapide que ne le permet le rythme des constructions soumises à la loi du profit. Il s'ensuit une aggravation des conditions d'habitation, une énorme augmentation des loyers, un entassement accru des locataires. Ceci vaut pour l'Europe Occidentale, où même là une partie non négligeable de la population connaît des conditions d'habitation infra-humaines. Mais il ne faut pas oublier dans quelles conditions de dénuement absolu s'entassent dans des taudis immondes les masses de sans-réserve dans la périphérie de certaines villes sud-américaines, asiatiques ou africaines.

Les dépenses pour le logement entrant dans la détermination de la valeur de la force de travail, il est donc dans l'intérêt général de la classe capitaliste que celles-ci soient le moins élevé possible afin d'extorquer au prolétariat le maximum de plus-value. De cet antagonisme fondamental découle une crise du logement qui revêt une plus ou moins grande acuité suivant les époques.

"En bon bourgeois, Monsieur Sax ne peut savoir qu'elle (la crise du logement NDR) est nécessairement produite par la forme bourgeoise de la société; une société ne peut exister sans crise du logement lorsque la grande masse des travailleurs ne dispose exclusivement que de son salaire, c'est-à-dire de la somme des moyens indispensables à sa subsistance et à sa reproduction, lorsque sans cesse de nouvelles améliorations mécaniques etc.. retirent leur travail à des masses d'ouvriers, lorsque des crises industrielles violentes et cycliques déterminent, d'une part, l'existence d'une forte armée de réserve de chômeurs et d'autre part, jette momentanément

à la rue la grande masse des travailleurs, lorsque ceux-ci sont entassés dans des grandes villes, et cela à un rythme plus rapide que celui de la construction de logements dans les circonstances actuelles, et que pour les plus ignobles taudis il se trouve toujours des locataires. Lorsqu'enfin le propriétaire d'une maison, en sa qualité de capitaliste, a non seulement le droit, mais aussi dans une certaine mesure, grâce à la concurrence, le devoir de tirer de sa maison, sans scrupules, les loyers les plus élevés." (Engels. La question du logement).

Une modification, que ce soit une hausse ou une baisse, du loyer aurait à terme pour conséquence une modification, dans le même sens, des salaires. L'idéal de la petite bourgeoisie, qui assimile la lutte entre le locataire et le propriétaire à la lutte du prolétaire contre le capital et qui donc réclame de bas loyers, n'est donc pas le nôtre. Nous savons que la baisse des loyers se traduirait par la baisse des salaires. Pour autant que cette baisse soit due à une plus grande productivité dans l'industrie du bâtiment, si bien que le temps de travail pour produire des logements baisse, dans ce cas cette baisse serait source de plus-value relative pour l'ensemble de la classe capitaliste. Pour autant qu'il s'agisse d'une baisse de la rente foncière, elle impliquerait une modification de la répartition de la plus-value entre propriétaire foncier et capitaliste industriel. En cas de hausse de la rente foncière, ces deux derniers s'arrangent donc pour que le prolétaire en fasse les frais, celui-ci étant rejeté toujours plus loin du centre, les salaires ne montant pas en proportion de la rente foncière, l'ouvrier est obligé de s'éloigner vers la périphérie des villes pour obtenir un logement compatible avec son salaire.

"L'extension des grandes villes modernes confère au terrain, dans certains quartiers, surtout ceux situés au centre, une valeur artificielle croissant parfois dans d'énormes proportions, les constructions qui y sont édifiées, au lieu de rehausser cette valeur, l'abaissent plutôt, parcequ'elles ne répondent plus aux conditions nouvelles, on les démolit donc et on les remplace par d'autres. Ceci a lieu surtout pour les logements ouvriers qui sont situés au centre et dont le loyer, même dans les maisons surpeuplées ne peut jamais, ou du moins qu'avec une extrême lenteur dépasser un certain maximum. On les démolit et à leur place on construit des boutiques, des grands magasins, des bâtiments publics..."  
 "...Il en résulte que les travailleurs sont refoulés du centre vers la périphérie, que les logements ouvriers et d'une façon générale les petits appartements deviennent rares et chers et que souvent même ils sont introuvables. Car dans ces conditions, l'industrie du bâtiment, pour qui les appartements à loyer élevé offrent à la spéculation un champ beaucoup plus vaste, ne construira jamais qu'exceptionnellement des logements ouvriers."  
 (Idem. p.28)

Et pour autant que la bourgeoisie puisse en construire, cela signifie simplement que cette construction se révèle rentable pour le capital et constitue une sphère pour son activité et l'extraction de la plus-value. Le réformisme applaudit en général et envisage de telles constructions avec leur cortège de malfaçons et de délabrement accéléré, sur des terrains en général éloignés du centre(6).

"Que nous prouvent tous ces exemples (construction de logements pour les ouvriers NDR) simplement que la construction de logements ouvriers même quand les lois de l'hygiène n'ont pas été foulées au pieds est rentable pour les capitalistes. Cela n'a jamais été nié, nous le savons tous depuis longtemps. Tout investissement de capitaux répondant à un besoin s'avère rentable lorsqu'il est exploité rationnellement. La question est justement de savoir pourquoi, malgré cela, persiste la crise du logement, pourquoi malgré cela, les capitalistes ne veillent pas à ce que les ouvriers aient des logements sains en nombre suffisants. Le capital, ceci est maintenant définitivement établi, ne veut pas abolir la pénurie de logements, même s'il le pouvait." (idem.)

Nous pouvons alors mesurer la portée de la solution bourgeoise et petite-bourgeoise à la question du logement : la propriété privée du logement. Cette solution est tout d'abord une utopie réactionnaire qui veut nier ce qu'est justement le prolétariat, une classe de sans-réserve qui a perdu toute propriété et dont la force révolutionnaire réside dans cette perte. C'est parcequ'il est dépouillé de toute propriété que le prolétariat est à même d'accomplir une mission historique qui a une autre envergure et un autre horizon que la possession d'un logement misérable.

"Pour créer la classe révolutionnaire moderne du prolétariat, il était indispensable que fut tranché le cordon ombilical qui rattachait au sol le travailleur du passé, seul le prolétariat créé par la grande industrie moderne libérée de toutes les chaînes du passé, y compris de celles qui l'attachaient au sol, et concentré dans les grandes villes est en état d'accomplir la grande transformation sociale qui mettra fin à toute exploitation et domination de classe." (id.)

Les jérémiades des petits-bourgeois ne sont donc pas prises en compte par le programme communiste qui lui, sait voir dans la misère le côté révolutionnaire.

Pour autant que ce phénomène a existé - et l'Allemagne en est un bon exemple, puisqu'une partie très importante du prolétariat était propriétaire d'un logement, d'un jardin ou d'un champ ou pouvait louer le jardin ou le champ dans de bonnes conditions - il a pu assurer à l'ouvrier une certaine stabilité dans la phase de soumission formelle voire au début de la phase de soumission réelle mais le développement de la grande industrie a ruiné ce refuge précaire, contrepartie d'une nullité politique certaine.

Par contre désormais, alors qu'existe l'ouvrier moderne, la propriété du logement devient une utopie réactionnaire et pour autant qu'elle existe, elle forme une entrave certaine au développement et à la défense des conditions de vie de la classe ouvrière.

"Ce qui à une étape antérieure de l'histoire était la base d'un bien-être relatif pour les travailleurs - l'association de la petite culture et de l'industrie, la propriété d'une maison, d'un jardin et d'un champ, le logis assuré - tout cela devient aujourd'hui, sous le règne de la grande industrie, non seulement la pire entrave pour le travailleur, mais aussi le plus grand des malheurs pour toute la classe ouvrière et le point

de départ d'un abaissement sans précédent des salaires au-dessus de leur niveau normal. Ceci non seulement dans quelques branches de l'industrie et quelques régions mais dans le pays tout entier." (id.)

En effet, alors que l'une des caractéristiques de l'ouvrier moderne est la mobilité par rapport au lieu de travail, alors que la production capitaliste avec ses vicissitudes et ses bouleversements permanents tend à balloter le prolétaire au gré de son mouvement, la propriété du logement crée un relatif obstacle à cette mobilité et rend le prolétaire plus dépendant.

S'il veut continuer à habiter dans le logement dont il est propriétaire, il sera plus facilement soumis au joug du capital et par conséquent s'y pliera plus docilement, sans compter que sa propriété du logement est souvent grevée d'un lourd emprunt qui pèse sur sa capacité de lutte. Il sera donc plus à même d'accepter une baisse de salaire en contrepartie de sa stabilité géographique, et offrira une moindre résistance aux empiètements du capital. Ce faisant, c'est sur l'ensemble du prolétariat, dans la mesure où son unité est entamée, que va retomber le joug du capital, et la baisse du salaire atteint ainsi l'ensemble de la classe ouvrière.

D'autre part cette propriété du logement qui se paye de concessions favorisant la baisse du salaire dans les phases d'expansion du MPC risque d'être réduite à néant avec la crise.

"Pour eux (les travailleurs NDR) la liberté de mouvement est la première condition vitale et la propriété privée ne peut être qu'une entrave. Procurez-leur des maisons qui leur appartiennent, enchaînez-les à nouveau à la glèbe et vous briserez leur force de résistance à l'abaissement des salaires par les fabricants. Un travailleur, pris isolément, peut à l'occasion vendre sa petite maison, mais en cas de grève sérieuse, ou de crise industrielle généralisée, toutes les maisons appartenant aux travailleurs touchés devraient fatalement être mises en vente et par conséquent ne trouveraient pas d'acquéreurs ou alors il faudrait s'en défaire à un prix très inférieur à celui payé à l'achat. Et si elles trouvaient toutes des acheteurs, la grande réforme proposée par M.Sax (la propriété privée du logement NDR) pour résoudre la question du logement serait réduite à néant." (id.)

Si nous supposons cependant que les ouvriers sont tous propriétaires de leur logement, la valeur de la force de travail pourrait descendre en relation avec les sommes économisées par rapport à la location.

Cependant, il n'est pas sûr que la location soit plus chère que la propriété du logement ; il nous reste justement à définir dans quels cas la location se révèle moins coûteuse que la propriété du logement et donc dans quelle mesure elle est une meilleure solution du point de vue d'une production capitaliste toujours à la recherche du maximum de plus-value.

Nous avons donc vu :

- que la solution que préconise la bourgeoisie et les classes moyennes à la question du logement tient dans un seul mot d'ordre : "propriété privée du logement".

-Qu'une telle solution est une utopie dans le cadre des rapports de production capitaliste et ce d'autant plus qu'ils sont parvenus à maturité.

-Que tant que la société reposera sur l'exploitation du salariat, il ne saurait être question de propriété du logement pour la classe ouvrière, et lorsque cette société sera renversée, il s'agira de tout autre chose que de rendre chacun propriétaire de son logement.

- Que la propriété du logement s'oppose à la mobilité de la force de travail et donc, qu'outre le fait de forger une chaîne supplémentaire aux prolétaires, en brisant leur élan révolutionnaire, elle est le plus sûr moyen d'abaisser leur salaire. Elle l'abaisse en limitant la concurrence entre les capitalistes et peut l'abaisser en accroissant le poids des dépenses de logement dans le salaire et en tissant des liens de dépendance vis-à-vis du capital financier et de l'Etat (via le crédit) et donc du capital en général.

En effet, contrairement à l'idée reçue, le loyer (toutes choses égales par ailleurs) est moins cher que l'achat du logement, du moins dans certaines circonstances qu'il nous faut exposer ici.

De quoi se compose le loyer ?

Tout d'abord de la rente foncière que s'approprie le propriétaire pour louer quelques mètres carrés de terre afin que le prolétaire puisse reproduire sa force de travail; ensuite de l'amortissement de la valeur de la construction (7), enfin de l'intérêt sur le capital avancé, c'est-à-dire sur la valeur de la construction.

Supposons que la durée de vie du logement soit de  $n$  années et appelons  $A$  l'amortissement annuel de la valeur du logement.

Dans ce cas la valeur du logement sera égale à  $nA$ . Si nous supposons le taux d'intérêt  $i$  constant, la productivité du travail inchangée et la rente foncière  $R$  stable, nous pouvons connaître le loyer que paie l'ouvrier pendant  $n$  années, nombre d'années au bout duquel la maison aura achevé sa durée de vie et donc sera à reconstruire.

Si la valeur du logement diminue d'une valeur égale à  $A$  chaque année, l'intérêt qui est égal à  $nAi$  la première année s'élève à  $(n-1)Ai$  la deuxième année, pour être égal à  $Ai$  la dernière année.

Pour l'ensemble de la vie du bâtiment la masse des intérêts versés s'élèvera donc à  $nAi + (n-1)Ai + \dots + Ai$  soit  $\frac{n}{2}(n+1)Ai$

(intérêt pendant  $n$  années) soit  $n(A + R + (\frac{n+1}{2}) Ai)$ .

Supposons maintenant que le prolétaire cherche à et puisse acheter un logement. Il emprunte à un taux d'intérêt  $i$  l'équivalent de la somme nécessaire pour acheter le terrain et le logement. Le capital requis a donc une valeur de  $\frac{R}{i}$  (la location

du terrain étant censée rapporter une somme  $R$  correspondant au taux d'intérêt  $i$  du marché, le prix du terrain est donc égal à  $\frac{R}{i} - nA$  (valeur du logement).

Chaque année le prolétaire doit rembourser une fraction du capital emprunté  $\frac{R}{ni} + A$  (nous supposons que la durée de l'emprunt est égale à la durée de vie du logement) plus les intérêts du capital

emprunté. Ceux-ci s'élèvent à  $(\frac{R}{i} - nA) i$  la première année.

La deuxième année le capital a diminué d'une valeur égale à  $(\frac{R}{ni} - A)$  etc....

si bien que la dernière année le montant des intérêts s'élève à

$(\frac{R}{ni} - A) i$ . Par conséquent pour une durée de  $n$  années les intérêts à rembourser s'élèvent à  $\frac{n}{2} (n + 1) (\frac{R}{ni} + A) i$

Le coût total pour l'achat du logement est alors de :

$$\frac{R}{i} - nA - \frac{n}{2} (n + 1) (\frac{R}{ni} + A) i$$

Dans quel cas le coût pour l'achat du logement est-il supérieur à celui de la location ? Cela est vrai lorsque :

$$\frac{R}{i} + nA - \frac{n}{2} (n + 1) (\frac{R}{ni} + A) i > nR + nA + \frac{n}{2} (n + 1) Ai$$

Nous pouvons supprimer  $nA$  de chaque coté de l'équation, ce qui donne :

$$\frac{R}{i} + (\frac{n + 1}{2}) R + \frac{n}{2} (n + 1) Ai > nR + \frac{n}{2} (n + 1) Ai$$

Nous pouvons supprimer  $\frac{n}{2} (n + 1) Ai$  de chaque coté de l'inéquation

$$\frac{R}{i} + (\frac{n + 1}{2}) R > nR$$

$$R (\frac{1}{i} + (\frac{n + 1}{2})) > nR$$

$R$  est différent de 0, nous pouvons donc diviser par  $R$  chaque coté de l'inéquation.

$$\frac{1}{i} + (\frac{n + 1}{2}) > n$$

$$\text{Par conséquent } i \text{ doit être } > \frac{2}{n-1}$$

Donc lorsque le taux d'intérêt est supérieur à  $\frac{2}{n-1}$  où  $n$  représente la durée de vie du logement l'achat se révèle plus cher que la location. Par exemple si nous supposons que le temps pour que le logement devienne inhabitable est de 51 ans l'achat du logement se révélera plus cher que la location si le taux d'intérêt est supérieur à 4% ( $\frac{2}{51-1}$ ).

Pour autant que la bourgeoisie désire créer une masse de propriétaires afin de renforcer sa domination et les attacher au char du capital, elle favorisera une politique de bas taux d'intérêt. Cette politique qui dans les faits favorise plus particulièrement les classes les plus riches, donc les classes moyennes et la bourgeoisie en leur donnant des garanties supplémentaires (8) une telle politique dont le prototype moderne a pour nom épargne-logement, 1% patronal, prêts aidés, etc... fait qu'une partie de la plus-value sera mise à la disposition des classes moyennes et de la bourgeoisie.

Dans la mesure où la classe ouvrière épargne, la classe bourgeoise empruntera en partie cette épargne avec le soutien de l'Etat qui dépensera une partie de la plus-value pour favoriser la propriété du logement (9).

Une telle politique a été d'autant plus facile et attrayante qu'avec la phase d'accumulation rapide qui a suivi la deuxième guerre impérialiste mondiale, la hausse de la rente et donc toute la spéculation qu'elle engendre (10) sans parler des possibilités offertes par l'héritage, ont rendu d'autant plus séduisante la propriété du logement.

Par conséquent, indépendamment du soutien de la bourgeoisie à la propriété, et si nous faisons abstraction des possibilités d'héritage, la location a tendance à se révéler moins chère que la propriété, ce d'autant plus que la durée de l'amortissement de la maison est grand. Le strict intérêt général de la production capitaliste pousse donc dans le sens de la location du logement, ce phénomène étant contre-balancé à certaines époques lorsque le taux d'intérêt tombe à un bas niveau et soutient de fait la politique volontaire de la bourgeoisie (aide à la propriété, droits de succession etc...) afin de recréer une classe de propriétaires avec d'autant plus de succès que ceux-ci ne sont pas des prolétaires.

L'ultime mot de la bourgeoisie en matière de politique du logement sera alors de déplacer les quartiers ouvriers et les taudis qui renaîtront plus loin. Politique qu'Engels recouvrait du nom d'Haussmann :

"J'entends par Haussmann la pratique qui s'est généralisée d'ouvrir des brèches dans les arrondissements ouvriers, surtout dans ceux situés au centre de nos grandes villes que ceci réponde à un souci de la santé publique, à un désir d'embellissement, à une demande de grands locaux commerciaux dans le centre ou aux exigences de la circulation - pose d'installations ferroviaires, rues etc...- Quelqu'en soit le motif, le résultat est partout le même : les ruelles et les impasses les plus scandaleuses disparaissent et la bourgeoisie se gonfle de cet immense succès - mais ruelles et impasses ressurgissent aussitôt ailleurs et souvent dans le voisinage immédiat."  
(Question du logement p.88)

De Haussmann à Chirac il n'y a qu'un pas; aussi apprenons-nous par le journal de "La ville de Paris" de Novembre 83, que le quartier de la Goutte d'Or, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, quartier célèbre par sa vétusté et son insalubrité va être "rénové".

Lors du recensement de 1982 près de 2 logements sur 3 étaient constitués d'appartements exigus de moins de trois pièces, quant au "confort" et au surpeuplement, les chiffres suivants sont édifiants :

Périmètre d'intervention de la Goutte d'Or.		XVIII arrdt.
Propriétaires de résidence principale :	19%	28%
Résidences principales équipées d'eau froide seulement :	35%	16%
Résidences principales sans baignoire ni douche	54%	28%
Résidences principales sans WC	56%	25%
Résidences principales d'une pièce	43%	27%
Résidences principales surpeuplées	62%	41%

De cette opération de "rénovation" on peut attendre :

1°) Le départ d'une partie de la population qui ne pourra être relogée dans la mesure où l'on reconstruira moins de logements

2°) Le départ d'une autre partie de la population qui sera chassée par la hausse de loyers qui ne manquera pas de se produire avec la "rénovation"; et pour attirer les classes moyennes, on a prévu de les sécuriser en implantant un commissariat tout en leur offrant l'implantation de commerces, une crèche, une école maternelle et une salle de sport. La population totale du quartier diminuera donc et sa composition sociale sera bouleversée de manière encore plus radicale.

Mais le problème du logement ne sera pas pour autant résolu pour les ouvriers refoulés alors vers la banlieue ou des quartiers encore déshérités, tandis que les sociologues dénonceront l'univers de béton, le stress des barres, les HLM délabrés et les ghettos de banlieue où inévitablement sont concentrées les classes les plus pauvres et au premier rang de celles-ci la classe ouvrière.

### 7.3.3. La solution communiste de la question du logement.

La bourgeoisie échoue donc dans la résolution de la question du logement lorsqu'elle propose la propriété privée du logement comme panacée de tous les maux que subit le prolétaire en matière d'habitation. Cette solution échoue devant l'antagonisme entre la ville et la campagne que le MPC a poussé à son paroxysme.

Le déséquilibre croissant entre la population urbaine et la population rurale, le gonflement de la rente urbaine et son accroissement relatif par rapport à la rente agricole, le congestionnement des transports, la pollution de la terre, de l'air et de l'eau, le dérèglement du métabolisme entre l'homme et la nature, l'isolement et le développement particulièrement étroit du travailleur rural, l'entassement et l'étiollement physique du travailleur urbain etc... etc... sont parmi les manifestations les plus visibles de l'acuité de cet antagonisme.

"On (Mr Sax) avoue donc que la solution bourgeoise de la question du logement a fait faillite, elle s'est heurtée à l'opposition entre la ville et la campagne. Et nous voici arrivés au coeur même de la question, elle ne pourra être résolue que si la société est assez profondément transformée pour qu'elle puisse s'attaquer à la suppression de cette opposition, poussée à l'extrême dans la société capitaliste d'aujourd'hui. Bien éloignée de pouvoir supprimer cette opposition, elle la rend au contraire chaque jour plus aigue."

(Engels, la question du logement)

Par conséquent la résolution communiste de la question du logement s'inscrit dans celle plus vaste de l'abolition de l'antagonisme entre la ville et la campagne. Le programme communiste a toujours insisté sur cette nécessité; aussi parmi les mesures préconisées par le manifeste communiste pour favoriser le passage de la société capitaliste à la société communiste, la mesure N°9 précise : "Combinaison de l'exploitation agricole et industrielle, mesures tendant à faire disparaître graduellement la différence entre la ville et la campagne."

Jamais le déséquilibre entre l'espèce et son milieu naturel n'a été aussi grand qu'à l'époque actuelle, car les grandes villes perturbent complètement le cycle organique de l'homme et de la nature.

"Avec la prépondérance toujours croissante de la population des villes qu'elle agglomère dans de grands centres, la production capitaliste d'une part accumule la force motrice historique de la société; d'autre part elle détruit non seulement la santé physique des ouvriers urbains et la vie intellectuelle des travailleurs rustiques, mais trouble encore les échanges organiques entre l'homme et la terre, en rendant de plus en plus difficile la restitution de ses éléments de fertilité, des ingrédients chimiques qui lui sont enlevés et usés sous forme d'aliments, de vêtements etc... Mais en bouleversant les conditions dans lesquelles une société arriérée accomplit presque spontanément ces échanges, elle force de les rétablir d'une manière systématique, sous une forme appropriée au développement humain intégral et comme loi régulatrice de la production sociale." (Marx. Tome I p.998)

La science bourgeoise, en la personne d'un Liebig s'était parfaitement rendue compte de l'absurdité qui consiste à rejeter à la mer des tonnes d'excréments produites chaque jour par une grande ville, tandis que d'un autre côté on empoisonne la terre en lui ôtant ses ressorts organiques.

La révolution communiste qui devra éliminer toutes les bases du MPC proclame donc tout à fait légitimement la nécessité d'abolir la séparation entre la ville et la campagne.

Abolition de la séparation entre la ville et la campagne ! Beaucoup annoncent cette mesure révolutionnaire, sans préciser ce qu'elle signifie réellement : Destruction des grandes villes !

"La suppression de l'opposition de la ville et de la campagne n'est donc pas seulement possible. Elle est devenue une nécessité directe de la production industrielle elle-même, comme elle est également devenue une nécessité de la production agricole et, par-dessus le marché de l'hygiène publique. Ce n'est que par la fusion de la ville et de la campagne que l'on peut éliminer l'intoxication actuelle de l'air de l'eau et du sol; elle seule peut amener les masses qui aujourd'hui languissent dans les villes aupoint où leur fumier servira à produire des plantes; au lieu de produire des maladies (...)

La suppression de la séparation de la ville et de la campagne n'est donc pas une utopie, même en tant qu'elle a pour condition la répartition la plus égale possible de la grande industrie à travers tout le pays. Certes, la civilisation nous a laissé, avec les grandes villes, un héritage qu'il faudra beaucoup de temps et de peine pour éliminer. Mais il faudra les éliminer et elles le seront, même si c'est un processus de longue durée. Quelles que soient les destinées réservées à l'Empire allemand de nation prussienne, Bismarck peut descendre au cercueil avec la fière conscience que son souhait le plus cher sera sûrement exaucé : le déclin des grandes villes."

(Engels : Anti-Dühring p.334 ES)

Commentant ce passage, Monsieur Henri Lefèvre qui a le don d'écrire sur tout et n'importe quoi, craint qu'Engels n'ait pas bien mesuré le danger de "ruralisation" de la société qu'implique selon lui une telle mesure (cf. Engels et l'utopie, in. Le droit à la

ville). Monsieur Lefèbvre écrit des volumes entiers sur la "pensée marxiste" et la ville, et il n'a pas saisi le premier mot de la dialectique qu'il prétend nous exposer. En bon citoyen, il craint que la disparition des villes ne provoque une ruralisation de la société. S'il était un philosophe-paysan, il craindrait sans doute que l'abolition de la campagne ne signifie une urbanisation de la société. Prisonnier d'une de ces antinomies que la société capitaliste a si bien su renforcer, Mr Lefèbvre pense un des termes de cette antinomie, en excluant l'autre de son raisonnement. Il ne comprend pas que pour le communisme il s'agit d'éliminer et la ville et la campagne, et donc l'antinomie qui en découle. Il s'agit de réconcilier l'espèce avec elle-même, de la réunifier et plus généralement de la réconcilier avec la nature, dont elle forme une partie. Ne connaissant plus ni division sociale du travail, ni division en classes, ni échange, ni Etat, la société communiste future, qui recensera les besoins de l'espèce et sera capable d'orienter la production vers la satisfaction de ces besoins sera à même d'organiser la répartition harmonieuse de l'espèce sur toute la croûte terrestre.

Aller plus loin dans la description des formes de vie et d'habitat de cette société serait faire de l'utopie. Ce qui est certain, c'est que l'augmentation dans un premier temps de la population active dans l'agriculture permettra un début de décongestionnement des villes ; que l'on mettra en place également des mesures permettant de combiner activité agricole et activité industrielle, d'où un nouveau transfert de population. Pour toute cette nouvelle population, une nouvelle forme d'habitat sera possible et l'industrie de la construction, qui elle aussi aura besoin de beaucoup plus de bras sera ici particulièrement active, bâtissant des habitations nouvelles, mais aussi les infrastructures collectives et individuelles que ne manqueront pas de susciter les nouvelles formes de vie.

Nous ne tomberons pas ici dans le travers des utopistes qui dessinaient par avance le plan de la nouvelle organisation. Il est toutefois certain que les modifications qui ne manqueront pas d'intervenir dans la famille, dans le mode de consommation (création de restaurants, laveries etc...) et de distribution des produits, ainsi que la libération de l'esthétique de la dictature du capital, auront des conséquences sur l'organisation de l'espace et l'architecture des habitations.

Il est certain aussi que les zones d'habitation de demain, relativement petites par rapport à l'époque actuelle, se multiplieront à la surface de la terre, reliées entre elles par un puissant réseau de communication et de transport. Monsieur Lefèbvre, qui raisonne par rapport à l'horizon borné du village craint que la société s'appauvrisse d'une telle organisation. Or, au contraire, celle-ci permettra le surgissement de l'homme total de la société communiste, homme dont l'hyper-développement de certaines de ses facultés ne sera pas obtenu grâce à l'étiolement de ses autres facultés, comme cela se passe aujourd'hui.

Cette "nouvelle race de producteurs" dont parle Engels, formera une force productive telle qu'elle compensera aisément la hausse des coûts de production due à la déconcentration des unités de production et des zones d'habitation, qui est déjà d'ailleurs une réalité croissante, du fait de l'internationalisation du capital.

"L'industrie capitaliste s'est déjà rendue relativement indépendante des barrières locales que constituaient les lieux de production de ses matières premières. Dans sa grande masse, l'industrie textile travaille des matières premières importées. Les minerais de fer espagnols sont travaillés en Angleterre et en Allemagne, les minerais de cuivre d'Espagne et d'Amérique du Sud en Angleterre. Tout bassin charbonnier fournit de combustible une périphérie industrielle qui, d'année en année, croît bien au-delà des limites de ce bassin. Sur toute la côte d'Europe, les machines à vapeur sont actionnées avec du charbon anglais, parfois allemand et belge. La société libérée des barrières de la production capitaliste peut aller bien plus loin encore. En produisant une race de producteurs développés dans tous les sens, qui comprendront les bases scientifiques de l'ensemble de la production industrielle et dont chacun aura parcouru dans la pratique toute une série de branches de production d'un bout à l'autre, elle créera une nouvelle force productive compensant très largement le travail de transport des matières premières ou des combustibles tirés de grandes distances."

(Engels. Anti-Dühring p.334)

Tout en commençant cette tâche de longue haleine qui verra la fin de l'antagonisme entre la ville et la campagne, l'émergence de formes de vie supérieures pour l'humanité libérée, la dictature du prolétariat pourra et devra soulager immédiatement le sort du prolétariat, certes nous l'avons vu, en entamant une planification démographique liée aux modifications de l'activité productive (extension des terres cultivées, accroissement de la force de travail liée à l'activité agricole etc...) mais aussi en prenant des mesures contre la bourgeoisie, en l'expulsant d'une partie de ses habitations de luxe, et en réquisitionnant l'autre, (11) en occupant une partie des logements vides, en redistribuant certains logements, il pourra être mis fin aux problèmes les plus évidents. De même on arrêtera la construction dans les grandes villes, et en même temps que seront mises en oeuvre des mesures visant à la dépollution de l'air, de l'eau et de la terre, parmi lesquelles l'arrêt de la circulation automobile dans les grandes villes.

"La suppression de l'opposition entre la ville et la campagne n'est pas plus une utopie que la suppression de l'antagonisme entre capitalistes et salariés. Elle devient chaque jour davantage une exigence pratique de la production industrielle comme de la production agricole. Personne ne l'a réclamée avec plus de force que Liebig dans ses ouvrages sur la chimie agricole dans lesquels il demande en premier et constamment que l'homme rende à la terre ce qu'il reçoit d'elle et où il démontre que seule l'existence des villes, notamment des grandes villes, y met obstacle. Quand on voit qu'ici, à Londres notamment, on jette journellement à la mer, à énormes frais, une plus grande quantité d'engrais naturels que n'en peut produire tout le royaume de Saxe et quelles formidables installations sont nécessaires pour empêcher que ces engrais n'empoisonnent tout Londres, alors l'utopie que serait la suppression de l'opposition

entre la ville et la campagne se trouve avoir une base merveilleusement pratique. Berlin, lui-même, relativement peu important, étouffe dans ses propres ordures depuis au moins trente ans. D'autre part c'est une pure utopie de vouloir, comme Proudhon, bouleverser l'actuelle société bourgeoise en conservant le paysan tel qu'il est. L'abolition du mode de production capitaliste étant supposée réalisée, seules une répartition aussi égale que possible de la population dans tous le pays et une étroite association des productions agricole et industrielle, avec l'extension des moyens de communication rendue alors nécessaire, sont en mesure de tirer la population rurale de l'isolement et de l'abrutissement dans lesquels elle végète, presque sans changement depuis des millénaires."  
 (Engels)

## 7.4 LE PRIX DE LA TERRE.

Nous avons vu que la théorie communiste de la question agraire nous permettait de résoudre les manifestations les plus complexes de la loi de la valeur, qu'elle offrait une théorie complète du profit et du surprofit sous tous ses aspects. Nous avons donc vu comment se formaient les surprofits dans l'industrie avec la formation du prix de production et l'égalisation du taux de profit moyen, comment ces surprofits pouvaient acquérir un caractère permanent

dans l'agriculture et se convertir en rente foncière sous l'action de la propriété foncière, comment sans violer la loi de la valeur le capitaliste pouvait payer une rente foncière au propriétaire indépendamment de la qualité des terres, comment enfin pour quelques exceptions se formait un prix de marché correspondant à un prix de monopole. L'étude de la question agraire nous permet également de résoudre un problème qui semble contredire la loi de la valeur : comment certaines valeurs d'usage qui ne sont pas le produit du travail humain, par exemple la terre, peuvent-elles avoir un prix, alors qu'elles n'ont pas à proprement parler de valeur ?

"Lorsqu'on étudie les aspects de la rente foncière, c'est-à-dire le fermage payé au propriétaire foncier sous le nom de rente foncière pour l'utilisation du sol soit pour la production soit pour la consommation, il faut encore retenir ceci : le prix d'objets n'ayant en soi aucune valeur, c'est-à-dire n'étant pas le produit du travail, comme par exemple la terre, ou du moins ne pouvant pas être reproduits par le travail comme les antiquités, les chefs d'oeuvre de certains artistes etc., peut-être déterminé par des combinaisons très fortuites. Pour vendre un objet, il suffit qu'il soit monopolisable et aliénable." (Marx)

### 7.4.1. Petty et le prix de la terre.

Le premier auteur classique qui ait posé clairement le problème du prix de la terre est Sir William Petty, un des grands auteurs

de l'économie politique classique, le fondateur de la branche anglaise de celle-ci, et que Marx qualifie souvent de "génial".

Chez Petty, la valeur des marchandises est proportionnelle aux quantités de travail qu'elles contiennent. La "valeur du travail" dans le langage de Petty, ce que le programme communiste traduit, et cette simple traduction est en même temps une révolution. une critique radicale de l'économie politique, par "valeur de la force de travail" est déterminée par l'importance des subsistances nécessaires à l'ouvrier pour vivre, c'est-à-dire pour reproduire sa force de travail.

Deux facteurs influencent le prix de la force de travail :

- 1°) La fertilité naturelle des terres.
- 2°) Le climat, dans la mesure où il modifie les besoins.

Comme tous les auteurs proches de l'époque féodale, caractéristique qu'il partage avec les physiocrates par exemple, Petty ne voit la plus-value que sous la forme de la rente foncière. L'intérêt est pour lui dérivé de la rente foncière.

Petty qui considère que la terre et le travail sont les deux facteurs créateurs de la richesse, estime que le problème économique le plus important est d'établir une parité entre le prix du sol et le travail. Si celle-ci était déterminée il serait possible d'évaluer toute marchandise dans l'un ou l'autre des facteurs source de la richesse.

Petty connaît l'existence de la rente différentielle, il l'a même mieux analysée que Smith qui écrira après lui. Petty considère que cette rente différentielle est fonction de la localisation et de la fertilité des sols, et il note que les propriétaires fonciers s'opposent au progrès de l'accumulation capitaliste dans l'agriculture.

Dans sa recherche, Petty est amené à se poser le problème du prix de la terre. A la différence du programme communiste qui considère que la rente comme l'intérêt ne sont qu'une partie de la plus-value, Petty ne peut calculer la capitalisation de la rente foncière à l'aide du taux d'intérêt étant donné que l'intérêt est dérivé de la rente, assimilé à la plus-value totale. L'intérêt ne constituant qu'une forme secondaire, c'est du prix de la terre qu'il est déduit et il ne peut alors servir -Petty est cohérent avec sa conception- à calculer celui-ci. Cependant, et c'est un des grands mérites de Petty, le prix du sol est bien égal à la rente foncière capitalisée, c'est-à-dire à la somme des rentes foncières anticipées sur plusieurs années. La voie du taux d'intérêt lui étant coupée il doit se tirer d'embarras autrement. Petty considère alors le temps que vivent ensemble 3 générations d'hommes, c'est-à-dire le temps que cohabitent le grand-père, le père et le fils. Petty estime ce temps à 21 ans. Le prix de la terre sera donc égal à 21 années de rente foncière.

Petty donc, à l'aube de la science économique montre que le prix de la terre est égal à la rente capitalisée et que la rente en tant qu'elle représente la plus-value est issue du travail. Au crépuscule de la science économique, désormais en pleine débâcle, il est bien certain que de tels résultats ne sont plus admis que par le programme communiste. La bourgeoisie ayant renoncé à toute autre conception que celles qui se consacrent à son apologie vulgaire.

#### 7.4.2. Le programme communiste et le prix de la terre.

Le prix de la terre est égal à la rente capitalisée. Pour calculer cette capitalisation, c'est-à-dire pour déterminer le nombre d'années nécessaires pour calculer la somme des rentes foncières égales au prix de la terre, Marx prend en compte le taux d'intérêt des investissements à long terme. Le propriétaire foncier qui achète un terrain cherchera à obtenir de son capital le taux d'intérêt moyen qui prévaut sur le marché comme pour n'importe quel autre prêt à long terme.

Le prix de la terre est donc égal au rapport de la rente sur le taux d'intérêt  $R/i$  où  $R$  représente la rente annuelle et  $i$  le taux d'intérêt des prêts à long terme. Si nous supposons que la rente s'élève à 200 F par hectare et que le taux d'intérêt est de 5%, le prix de la terre sera égal à 4000 F par hectare ( $\frac{200}{5\%}$ ). Tandis qu'aux yeux de l'économiste vulgaire, le terrain apparaîtra comme la source de la rente, la théorie révolutionnaire démontre que le rapport est inverse. L'évolution du prix des terres dépend donc des facteurs en présence : la rente et le taux d'intérêt.

Si la rente augmente, le taux d'intérêt demeurant identique, le prix des terres s'élève. Dans notre exemple, si nous supposons que la rente s'élève désormais à 300F/ha pour un taux d'intérêt identique de 5%, le prix de la terre se monte à 6000F/ha.

De la même manière, pour une rente inchangée, si le taux d'intérêt baisse, le prix de la terre s'élève. Si pour une rente de 200F/ha le taux d'intérêt baisse de 5% à  $3\frac{1}{3}\%$  le prix de la terre augmente, passant de 4000 à 6000 F.

Inversement une baisse de la rente, toutes choses égales par ailleurs, provoque une baisse du prix des terres et une hausse du taux d'intérêt, toutes choses égales par ailleurs, a le même effet.

Quelle a été l'évolution du prix de la terre en France ?

Le prix de la terre a atteint un maximum vers 1880 (en francs constants) puis ensuite a décliné assez régulièrement jusqu'en 1939. Dans l'après-guerre, le prix de la terre a crû de nouveau avec régularité, si bien que de 1950 à 1977 le prix réel des terres agricoles a été multiplié par 3. Avec l'année 1978 le prix des terres agricoles a connu un nouveau maximum et depuis, le prix réel de la terre baisse, et de plus en plus, chaque année.

Ce phénomène est-il conjoncturel ou traduit-il un phénomène plus profond qui, si nous faisons abstraction du mouvement des taux d'intérêt bien qu'en légère hausse, pourrait se résumer ainsi : tendance à la baisse absolue de la rente foncière.

La bourgeoisie, chiffres à l'appui, s'est efforcée de nier sur ce plan également, la théorie de la rente foncière en essayant de montrer que le prix de la terre pouvait difficilement s'expliquer par la capitalisation de la rente foncière.

"L'augmentation très importante du prix de la terre en France par rapport au pourcentage de variation annuelle des fermages accroît la faiblesse des prix de location en pourcentage du prix des terres et incite à ne pas (ou ne plus) définir le prix de la terre par la capitalisation des rentes". (J.LVailant La propriété foncière agricole, rentes et plus-values).

Comme le présente la bourgeoisie, le phénomène paraît indéniable; par exemple tandis que le prix courant de la terre triple entre 1950 et 1963, les revenus fonciers dans la même période n'augmen-

taient que de 65% soit l'équivalent de la hausse des prix.

C'est-à-dire que tandis que le prix de la terre s'élevait en francs constants les revenus fonciers restaient stables. Rapporté au prix de la terre, le montant des fermages décroît donc et le taux obtenu est en-dessous du taux d'intérêt à long terme.

Il faut tout d'abord remarquer que les statistiques agricoles et particulièrement celles du prix de la terre sont assez imprécises. Il s'agit d'une enquête "à dire d'experts" qui repose sur des estimations comportant une part d'appréciation subjective des personnalités ou services qualifiés consultés (notaires, experts fonciers, SAFER etc...) . Des pondérations sont effectuées entre les prix recueillis dans plus de 700 régions agricoles concernant des parcelles de plus de 1 hectare, et vendues dans des conditions diverses. Lorsque les parcelles sont petites le prix est en général assez élevé, étant donné la demande de convenance qui s'exerce sur elles, lorsqu'il s'agit de la vente d'une exploitation complète, le prix à l'hectare est en général moins élevé que pour les parcelles. La présence d'une forte couche de paysans parcellaires favorise une hausse du prix de la terre en accroissant relativement la demande par rapport à une offre limitée.

"Nous avons vu que, pour une rente foncière donnée, le prix de la terre dépend du taux d'intérêt. Si celui-ci est faible, le prix du terrain est élevé, et inversement. Par conséquent, la cherté du terrain devrait normalement aller de pair avec un faible taux d'intérêt, si bien que le cultivateur qui paie son terrain cher pourrait se procurer des fonds de roulement à des conditions de crédit favorables. Là où la propriété parcellaire prédomine, les choses se passent en réalité autrement. Tout d'abord, les lois générales du crédit supposent que des producteurs soient des capitalistes et elles ne s'appliquent donc pas aux paysans. En second lieu, dans les pays où la propriété parcellaire constitue la base de la société (nous faisons ici abstraction des colonies), la formation du capital, c'est-à-dire la reproduction sociale, est relativement faible; plus faible encore est celle du capital monétaire de prêt, au sens analysé plus haut, car elle suppose la concentration du capital et l'existence d'une classe de riches capitalistes oisifs (...). Enfin, le prix du sol augmente indépendamment ou en raison inverse du taux d'intérêt, dans une société où les producteurs doivent être, pour la plupart, les propriétaires du sol pour pouvoir vivre et investir leur capital, et où la demande de terres l'emporte sur l'offre. Le prix du sol est bien plus élevé lorsqu'il est vendu par parcelles que lorsqu'il l'est par grandes étendues, du fait que les petits acheteurs sont beaucoup plus nombreux que les grands (...). Pour toutes ces raisons, le prix du sol augmente même si le taux d'intérêt est relativement élevé. Le paysan tire un intérêt relativement bas du capital investi dans l'achat du sol, mais celui qu'il doit payer de son côté à ses créanciers hypothécaires est à un taux usuraire."

(Marx. Capital III, 6 Pléiade t.II p.1421-22)

Enfin lorsqu'il s'agit de parcelles louées, elles se vendent en général avec une moins-value de l'ordre de 25 à 30%.

D'autre part les estimations ne sont pas exemptes de l'influence de la rente urbaine sur les terres qui se trouvent à la frontière. Ce n'est donc pas, dans ce cas, la rente agricole proprement dite qui est seule prise en compte. Nous avons déjà longuement parlé de ce phénomène dans notre N°8. Rappelons que si en France les superficies agricoles vendues et utilisées à des activités non agricoles et qui voient leur prix doubler, tripler et décupler ne représentent qu'une très faible partie du territoire agricole (moins de 0,2%) les surfaces atteintes par l'influence de la rente urbaine représentent 25% du territoire.

Ces facteurs semblent déjà montrer une surestimation du prix des terres. Si nous laissons de côté le caractère subjectif de la statistique nous pouvons remarquer que les terres louées sont décotées de 25 à 30%. Ce qui relève d'autant le taux de rendement rente/prix de la terre, qui doit correspondre au prix d'intérêt à long terme du marché. Cependant quelque soient les imprécisions dues à une homogénéisation des diverses estimations, le taux de progression demeure, et c'est aussi lui qu'il faut expliquer, quelle que soit la hauteur du prix de la terre que nous retenons comme référence et que la statistique courante sur estime. L'influence de la rente urbaine sur la rente agricole et donc sur le prix des terres agricoles est lui, par contre un facteur d'explication; d'une part ce phénomène a une influence sur la hauteur du prix de la terre et conduit à sa surestimation, mais également il suffit que la rente urbaine ait gonflé plus rapidement que la rente agricole et ait étendu son champ d'influence pour expliquer en partie la progression plus rapide du prix de la terre agricole, or c'est bien dans ce sens qu'a joué l'évolution de la rente urbaine. De même que le prix de la terre est surestimé le montant des rentes versées, lui, est sûrement sous-estimé, on observe en effet des dépassements importants entre les fermages pratiqués sur le marché et les normes réglementaires fixées par la préfecture. Il est vrai cependant que les fermages incluent aussi souvent des intérêts du capital, comme les bâtiments par exemple.

Cependant, nous ne saurions considérer qu'avec ces seuls facteurs, même s'ils montrent que le prix de la terre et son évolution sont surestimés, tandis que les rentes sont sous-estimées, nous avons complètement expliqué le phénomène décrit plus haut.

Depuis la seconde guerre mondiale l'augmentation de la rente foncière a reposé sur l'augmentation aussi bien de la rente différentielle II que de la rente absolue.

Si nous supposons 4 terrains de fertilité différente sur lesquels une composition et une masse de capital identique est accumulée, nous pouvons remarquer que la rente différentielle va varier en

fonction de la fertilité relative des terrains et que la rente absolue quant à elle va être identique pour chaque espèce de terre. Sur la terre I la moins fertile nous pouvons supposer la rente différentielle égale à 0 et la rente absolue égale à RA, la rente différentielle sur le terrain II, nous la supposons égale à RDII, sur le terrain III à RDIII et sur le terrain IV à RDIV.

Bien entendu, sur les terres II, III, IV la rente absolue est identique à celle de la terre I soit RA. Par conséquent la rente foncière totale pour l'ensemble des terres sera égale à :

$$4 RA - RDII - RDIII + RDIV$$

donc la somme des rentes absolues plus la somme des rentes différentielles, sachant que pour la terre I cette rente différentielle est nulle.

Si le taux de profit de l'agriculture a tendance à rattraper le taux de profit de l'industrie, le taux de la rente absolue a tendance à baisser, par contre la masse de la rente absolue peut s'élever dans la mesure où le capital accumulé s'accroît et que cet accroissement permet de compenser et au-delà la baisse du taux de la rente. C'est ce qui s'est passé depuis 1945. En ce qui concerne la rente différentielle, l'extraordinaire accumulation de capital qui a eu lieu dans l'agriculture depuis la fin de la seconde guerre mondiale a favorisé l'augmentation de la rente différentielle II. Cette augmentation n'a toutefois pas été proportionnelle à l'accumulation du capital dans la mesure où une partie des terres les moins fertiles et les plus mal situées a été abandonnée.

La hiérarchie relative des fertilités s'est donc atténuée avec l'élimination des plus mauvais terrains et l'amélioration de leur localisation par rapport aux marchés. La rente différentielle I a donc été en diminuant et la valeur de marché, toutes choses égales par ailleurs a elle aussi baissé. Par contre la rente différentielle II a augmenté en relation avec l'augmentation de la valeur de la production agricole. Toutefois, si nous faisons abstraction de l'influence de la rente différentielle I (c'est-à-dire si nous n'ajoutons ni ne retranchons de terrains) il est probable que sous l'effet des investissements successifs les terrains aient (pour un capital égal) vu leur hiérarchie se rétrécir.

Par conséquent l'augmentation de la rente aura été moins que proportionnelle à l'augmentation de la valeur de la production agricole sur le plus mauvais terrain. Nous pouvons donc conclure à une hausse de la rente sous l'action d'une intense accumulation capitaliste, mais aussi à la baisse du taux de la rente qui touche aussi bien la rente absolue que la rente différentielle. Baisse du taux de la rente absolue étant donné que le taux de profit agricole s'est rapproché de celui de l'industrie. Baisse du taux de la rente différentielle sous l'effet conjugué de l'action de la rente différentielle I (élimination des plus mauvais terrains) et de la rente différentielle II (avec l'accumulation du capital et le rétrécissement de la hiérarchie relative de la fertilité des terres.) Mais cette baisse du taux, étant donnée l'énorme accroissement du capital accumulé dans l'agriculture, s'est accompagnée d'une augmentation de la rente foncière, laquelle a cependant été moins que proportionnelle à l'augmentation de la valeur de la production agricole sur les plus mauvais terrains pour la rente différentielle et moins que proportionnelle au capital accumulé pour la rente absolue.

De fait certaines indications peuvent nous donner une idée des tendances enregistrées depuis la seconde guerre mondiale.

Par exemple le capital fixe productif brut par tête: qui doit correspondre grosso modo à notre capital fixe est passé pour la sphère agricole de 6100 en 1952 (valeur 1950) à 30300 F en 1972 soit une croissance annuelle de 8,3%, la plus forte progression enregistrée dans l'ensemble de l'économie, mais, malgré cela, l'agriculture restait l'un des secteurs les plus attardés: du dernier rang qu'elle occupait en 1952, elle était passée à l'avant-dernier, dépassant seulement le bâtiment. Donc tandis que l'agriculture avait un capital fixe par tête de 30300 F, il était de 53000 F pour la moyenne de la société. Cela paraît montrer que la composition organique s'est considérablement élevée dans l'agriculture et qu'elle a progressé plus rapidement dans ce secteur

que dans les autres, amorçant un rattrapage de l'agriculture par rapport à l'industrie, sans toutefois combler complètement le retard. Il est donc tout à fait probable que le taux de profit ait diminué dans l'agriculture et se soit rapproché du taux de profit de l'industrie.

Bien que la rente foncière soit égale à la somme de la rente absolue et de la rente différentielle, nous devons avoir une assez bonne indication de ce que le prix de la terre est égal à la rente capitalisée si celui-ci a augmenté moins rapidement que la valeur de la production agricole (12) et que le capital accumulé.

De 1970 à 1981 la valeur des livraisons passe de 64.5 milliards en francs courants à 198.9 milliards, soit une augmentation annuelle de 10.78% ; dans le même temps le prix de la terre s'élevait de 7900 à 21300 soit une hausse annuelle de 9.4%. De la même manière les consommations intermédiaires et la formation brute de capital fixe, qui doit recouvrir plus ou moins bien notre capital constant ont triplé en francs constants à peu près en 20 ans (1949-1969/70) tandis que le prix des terres a triplé en 27 ans (1950-1977). En 1969 le prix de la terre n'avait fait que (si l'on ose dire) doubler.

De tous ces éléments nous pouvons donc déduire que le prix de la terre n'a pas suivi une évolution anormale par rapport à ce que l'on pourrait attendre d'un prix de la terre correspondant à la rente capitalisée. Cela est d'autant plus vrai, si nous prenons en compte la surestimation du prix que nous avons mis en évidence plus haut.

Nous pouvons conclure que, déduction faite des surestimations et sous-estimations déjà mentionnées, les propriétaires fonciers ne parviennent pas à convertir en rente foncière la totalité du surprofit qu'ils seraient en mesure d'obtenir.

A ce phénomène nous pouvons donner 2 explications qui résultent du rapport de forces favorables aux fermiers. La durée du bail est suffisamment longue et le droit de reprise suffisamment favorable au fermier pour lui garantir la récupération du capital constant qu'il aura investi dans la terre. Cette durée du bail le rend également à même de s'approprier les surprofits qui résultent des investissements successifs de capitaux (rente différentielle II), d'autre part depuis la fin de la seconde guerre mondiale la quantité de denrées fixant le montant du fermage ne peut être supérieure aux quantités représentant en 1939 le prix normal des baux dans la région considérée, même s'il existe des dérogations; et même si, au moins de 1946 à 1963, la jurisprudence a été favorable aux propriétaires fonciers, le rapport de forces favorable aux fermiers a entraîné le paiement de fermages inférieurs à la rente foncière. En limitant l'augmentation des fermages, en mettant en place une législation comportant des baux de longue durée, avec droit au renouvellement, et transmissibles aux descendants le capital a pu s'accumuler d'autant plus facilement dans l'agriculture avec pour conséquence la baisse du taux de la rente foncière. Cependant pour n'être pas entièrement transformé en rente foncière le surprofit n'en existe aps moins, et la lutte sourde entre la propriété foncière et les capitalistes pour l'accaparement de ce surprofit a induit des phénomènes pervers, en marge de la légalité.

Nous avons vu d'une part que les rentes réellement versées étaient souvent en dépassement par rapport aux fermages réglementaires, mais lors de la reprise des terres s'est développée la pratique des "pas de portes" ou "conps de chapeaux", surtout dans

les régions de grande culture. Ces pas de porte qui varient du simple au double et peuvent atteindre 25 à 50% de la valeur de la terre montrent que les propriétaires qui obtiennent tout ou partie de ces pas de portes (l'autre partie va au fermier qui laisse l'exploitation et correspond au paiement du capital), récupèrent ainsi sous la forme capitalisée une partie du surprofit qui leur a échappé. Ces phénomènes se retrouvent dans 5 pays de l'OCDE qui justement ont introduit une limitation du niveau des fermages si bien que le loyer brut de la terre lorsqu'il est rapporté au prix de la terre est en dessous du taux d'intérêt à long terme. Outre le désavantage pour le fermier capitaliste qui se voit, par cette pratique, contraint de devoir payer une partie du prix de la terre et donc d'utiliser stérilement une partie du capital en avances foncières, réduisant d'autant le capital qu'il peut accumuler sur l'exploitation, nous pouvons constater que bon gré mal gré la loi de la valeur s'impose à la société et à ses agents.

D'autre part il faut souligner, et Marx le notait déjà, que le taux d'intérêt est de toutes façons traditionnellement plus bas que la moyenne générale de l'industrie. C'est aussi une conséquence de l'opposition entre la ville et la campagne qui fait que le placement en terres agricoles ne se réalise pas avec la même aisance que l'achat d'actions.

A cela s'ajoute le fait que la terre est toujours apparue comme une valeur refuge, un placement sûr.

"Cette confusion de la rente foncière avec l'intérêt -forme qu'elle revêt pour l'acheteur de la terre - repose sur une méconnaissance totale de la nature de la rente foncière et conduit aux sophismes les plus étranges. Etant donné que, dans toutes les vieilles nations, la propriété foncière est considérée comme une forme particulièrement distinguée de la propriété et qu'en outre son acquisition passe pour un placement éminemment sûr, le taux d'intérêt auquel la rente foncière est achetée est en général plus bas que pour d'autres placements à long terme, si bien que l'acheteur de biens-fonds n'obtient par exemple, que 4% sur le prix d'achat, alors qu'ailleurs il aurait obtenu 5% pour le même capital; en d'autres termes, il débourse plus de capital pour la rente foncière qu'il ne l'aurait fait pour le même revenu annuel dans d'autres placements."

(Marx. Capital III, 6 note de la page 1294 Pléiade t.II)

Ce facteur -du taux d'intérêt plus bas dans l'agriculture - fausse le jugement en faisant considérer un taux bas de la rente foncière là où en fait le prix des terres est élevé.

Cependant le développement du MPC va dans le sens d'une égalisation; ainsi apprenons-nous par "Le Nouvel Economiste" que "Dans la voie du réalisme, les socialistes n'hésitent plus à reprendre à leur compte les idées de l'ancienne majorité. Ainsi M. Michel Rocard, a autorisé le Crédit Agricole à lancer dans les prochains jours la première SCPI (Société Civile de Placements Immobiliers) investie en parts de GFA (Groupements fonciers agricoles). Prévue dans la loi d'orientation agricole de 1980, cette possibilité n'avait jusqu'à présent pas été utilisée.

Pour faciliter le démarrage de ce nouveau produit - baptisé SEFA - Société d'Epargne Foncière Agricole - la banque verte va lui faire un apport de 300 millions de francs. Les souscriptions du public ne seront recueillies que dans un deuxième temps, en

mars prochain. Destination de ces fonds : le financement de GFA nouveaux dans les zones de montagne et les départements de l'Ouest de la France, ainsi que le rachat de parts de groupements existant depuis au moins trois ans." (Le Nouvel Economiste 7 Novembre 83).

Un autre exemple montre que le prix de la terre correspond bien à la rente capitalisée, c'est l'évolution du prix des prairies naturelles par rapport aux terres labourables. Le rapport entre le prix des prairies et les terres labourables a évolué comme suit :

-Rapport relatif du prix des prairies au prix des  
terres labourables -

1950	1,30
1953	1,35
1958	1,30
1960	1,24
1962	1,15
1963	1,12
1964	1,08
1965	1,05
1966	1,04
1967	1,03
1968	1,01
1969	0,98

La supériorité de l'ordre de 40% pour les prairies au début de l'après-guerre s'explique par le fait que le capital investi dans celles-ci, était plus important étant donné le meilleur aménagement dont elles bénéficiaient. Progressivement, avec le développement des engrais et des aménagements et amendements qui ont pu être faits au sol, le niveau relatif entre les types de terres s'est égalisé. D'autre part les modifications intervenues dans la nourriture des animaux (fourrages nécessitant une utilisation croissante des terres labourables à cet usage, création de prairies temporaires) ont entraîné le recul des prairies naturelles et pour autant qu'une partie a été convertie en terre labourable il s'est agi des meilleures terres. La conjugaison de ces facteurs ayant entraîné une égalisation entre le prix des terres avec même un renversement de tendances puisque désormais les terres labourables sont en général légèrement plus cher que les prairies naturelles.

Nous pouvons alors revoir les grandes tendances historiques du prix de la terre. Jusque vers les années 1890 la production agricole a augmenté sans qu'il y ait véritable diminution des terres cultivées d'où une hausse de la rente foncière même si le taux de la rente descendait.

A partir de 1890 on a faible développement de la valeur de la production agricole et diminution des superficies cultivées. Il s'en est suivi une diminution de la rente foncière par hectare. A partir de 1945 accumulation très rapide du capital dans l'agriculture.

la productivité et l'intensité du travail augmentent ainsi que la valeur de la production agricole. Nous avons déjà décrit les modifications intervenues avec l'accumulation du capital sur la rente absolue et la rente différentielle aussi celles-ci ont augmenté jusqu'à une période récente. Il est cependant vraisemblable que, abstraction faite d'une hausse du taux de l'intérêt et d'une baisse de la demande qui conjoncturellement expliquent la baisse tendancielle de la rente foncière et donc, toutes choses égales par ailleurs, du prix des terres.

Reprenons un tableau que nous avons déjà vu (cf. CouC N°13 p.23) qui illustre la combinaison entre la rente absolue et la rente différentielle.

[ VOIR TABLEAU PAGE SUIVANTE ]

En supposant un taux d'intérêt de 10 % le prix des terres s'établirait ainsi :

$$A \frac{10}{0,1} = 100 ; B \frac{30}{0,1} = 300 ; C \frac{50}{0,1} = 500 ; D \frac{70}{0,1} = 700$$

Le prix total de la terre étant 1600, qui correspond à la rente totale capitalisée avec un taux d'intérêt de 10%. Dans le cas d'une évolution des rentes, comment va, toutes choses égales par ailleurs, se comporter l'écart relatif entre le prix des terres ?

Comme le prix des terres est capitalisé selon le même taux d'intérêt que nous supposons constant, il évoluera dans le même sens que la rente foncière. L'écart relatif du prix des terres est donc toutes choses égales par ailleurs, égal au rapport relatif entre les rentes foncières. Comme il s'agit de comparer des mouvements relatifs, la hauteur absolue des rentes et du capital accumulé n'a pas ici d'importance à condition que sur chaque terrain les augmentations soient proportionnelles.

Supposons aussi que le capital avancé sur chaque type de terre double, que la valeur de production de marché individuelle sur le plus mauvais terrain soit inchangée et que par conséquent le rendement à l'hectare double. Supposons également que la différence entre le taux de profit agricole et le taux de profit industriel soit moins grande si bien que le taux de la rente absolue baisse de 12,5% à 10%. Le taux de profit des fermiers capitalistes sera alors de 15%. Supposons enfin que pour les autres terrains la variation des rendements ne soit pas proportionnelle au capital accumulé si bien que le tableau précédent pourrait prendre la forme suivante :

[ IDEM ]

Si nous calculons le prix des terres, il est maintenant de 160 pour la terre A, 360 pour la terre B, 960 pour la terre C et 1160 pour la terre D le montant total du prix des terres s'élevant à 2640. Le prix total et la rente ont donc augmenté de 65% tandis

Terres	Sup ha	Produit F	Qx	capital avancé	Profit et surprofit total	Profit agricole et cap.	Rente Totale	Rente Absolue	Rente dif- férentielle
A	1	100	25	80	20	10	10	10	-
B	1	120	30	80	40	10	30	10	20
C	1	140	35	80	60	10	50	10	40
D	1	160	40	80	80	10	70	10	60
	4	520	130	320	200	40	160	40	120

I

Terres	Sup ha	Prod. F	Qx	Cap. Av.	Profit et surprofit total	Profit capit. et agricole	Rente tot.	Rente abs.	Rente diff.
A	1	200	50	160	40	24	16	16	-
B	1	220	55	160	60	24	36	16	20
C	1	280	70	160	120	24	96	16	80
D	1	300	75	160	140	24	116	16	100
	4	1000	250	640	360	96	264	64	200

II

que le capital était multiplié par 2 et que la fertilité relative des terres qui était dans le rapport 1 (25/25); 1,2 (30/25); 1,4 (35/25); 1,6 (40/25) soit au total 5,2 est maintenant dans le rapport 1 (50/50); 1,1 (55/50); 1,4 (70/50); 1,5 (75/50) soit au total 5. la fertilité relative des terres s'est donc atténuée.

d'où, la valeur de production de marché individuelle étant inchangée, une hausse de la rente différentielle moins que proportionnelle à l'augmentation de la valeur de la production sur le plus mauvais terrain. La rente différentielle s'accroît en effet de 120 à 200 soit une augmentation de 2/3.

La rente absolue a également augmenté, mais également moins rapidement que le capital accumulé étant donné la baisse du taux de la rente absolue, elle s'élève de 40 à 64 soit une augmentation de 60 %.

Par contre la hiérarchie du prix des terres et donc la hiérarchie des rentes s'est accentuée. Le prix des terres et les rentes étaient dans le rapport suivant : 1 (100/100); 3 (300/100); 5 (500/100); 7 (700/100) soit au total 16. Désormais ce rapport devient 1 (160/160); 2,25 (360/160); 6 (960/160); 7,25 (1160/160) soit au total 16,5.

L'écart relatif dans le prix des terres s'est donc accru en liaison avec celui des rentes. Par conséquent tout en enregistrant une diminution du taux de la rente absolue, un rapprochement dans la fertilité relative des terrains, qui se traduit par une moindre progression de la rente différentielle par rapport à celle de la valeur de la production sur le mauvais terrain, phénomènes qui ont pour conséquence un prix de la terre qui progresse dans la même proportion, la hiérarchie relative entre les prix des terres s'est globalement accentuée.

Si nous ramenons le prix de la terre à ces composantes nous obtenons pour la terre A :

$\frac{RA}{i}$  où RA est la rente absolue et i le taux d'intérêt.

$\frac{RA + RDB}{i}$  pour B où RDB est la rente différentielle sur les terres de type B

$\frac{RA + RDC}{i}$  pour C où RDC est la rente différentielle sur les terres de type C

$\frac{RA + RDD}{i}$  pour D où RDD est la rente différentielle pour les terres de type D.

Que devient donc la hiérarchie relative des terres ?

$$\frac{\frac{RA}{i}}{\frac{RA}{i}} = 1 \text{ pour A; } \frac{\frac{RA + RDB}{i}}{\frac{RA}{i}} = \frac{RA + RDB}{RA} = 1 + \frac{RDB}{RA} \text{ pour B;}$$

$$\frac{\frac{RA + RDC}{i}}{\frac{RA}{i}} = \frac{RA + RDC}{RA} = 1 + \frac{RDC}{RA} \text{ pour C}$$

$$\frac{\frac{RA + RDD}{i}}{\frac{RA}{i}} = \frac{RA + RDD}{RA} = 1 + \frac{RDD}{RA} \text{ pour D.}$$

Par conséquent au total nous avons :

$$1 + 1 + \frac{RDB}{RA} + 1 + \frac{RDC}{RA} + 1 + \frac{RDD}{RA} \text{ soit } 4 + \frac{RDB + RDC + RDD}{RA}$$

soit encore  $4 + \frac{\text{Total des rentes différentielles}}{\text{rente Absolue}}$  ou de manière plus générale le nombre d'unités de terres concernées +

$\frac{\text{Total des rentes différentielles}}{\text{Rente Absolue de l'unité de référence.}}$

Dans nos exemples, cela donne  $4 + \frac{120}{10} = 16$  dans le premier cas et  $4 + \frac{200}{16} = 16.5$  dans le second cas.

La seule partie variable concerne le rapport entre la totalité des rentes différentielles et la rente absolue sur les mauvaises terres. Cependant le sens de la variation du rapport n'est pas affecté si nous prenons en compte la totalité de la rente absolue. Lorsque le rapport entre la rente différentielle et la rente absolue s'élève, l'écart relatif dans le prix des terres s'élève, leur hiérarchie s'accroît. Par contre si le rapport entre la rente différentielle et la rente absolue s'abaisse la hiérarchie du prix des terres se tasse. Cette modification dans le rapport entre rente différentielle et rente absolue peut provenir de ce que la rente différentielle augmente plus vite que la rente absolue et inversement, de ce que la rente différentielle diminue moins rapidement que la rente absolue et inversement, ou de combinaisons intermédiaires, hausse de la rente différentielle baisse de la rente absolue et inversement.

Il est difficile de conclure quelque chose des statistiques fournies par la bourgeoisie, car si celles-ci (outre leurs limites que nous avons déjà signalées) affirment qu'il existe une tendance à ce que l'échelle des prix se resserre, il faut tenir compte du fait que le raisonnement se fait sur la base de capitaux investis à l'hectare qui diffèrent les uns des autres, par conséquent la réduction des écarts relatifs est peut-être due à ce que l'accumulation a progressé plus rapidement dans certaines zones(13).

S'il était cependant possible de conclure, il faudrait déduire de ces tendances que la rente absolue a, jusque dans une période récente progressé plus rapidement que la rente différentielle, conclusion qui, on s'en doute va à l'encontre de toutes les idées reçues en la matière.

( à suivre )

\*\*\*\*\*  
NOTES  
\*\*\*\*\*

(1) -Le taux d'exploitation dans l'agriculture-

Dans les exemples qu'il élabore, Monsieur le Floch considère que le taux d'exploitation est plus élevé dans l'agriculture que dans l'industrie. Ce taux d'exploitation plus élevé proviendrait de ce que la valeur de la force de travail serait plus basse dans l'agriculture que dans l'industrie. La valeur créée pendant le même temps de travail étant la même, le taux d'exploitation serait en relation inverse de l'abaissement de la valeur de la force de travail.

Dans son étude de la rente absolue, Marx, quant à lui, dresse ses schémas avec comme hypothèse un taux d'exploitation égal entre l'agriculture et l'industrie. Tant qu'il s'agit d'illustrer la théorie, cela n'a pas d'importance et facilite de beaucoup les calculs. De plus cette hypothèse est nécessaire lorsque, comme

il le fait, il examine la différence entre une agriculture avec la propriété foncière, et une agriculture sans propriété foncière. Il examine toutefois cette différence en conservant la même base économique c'est-à-dire, en tenant compte, pour l'agriculture, de ce que la composition organique du capital y est plus basse. Tant qu'il s'agit d'illustrer la théorie, cela est tout à fait acceptable sur le plan méthodologique. Mais il ne faut pas oublier que l'existence de la rente absolue traduit un retard qualitatif de l'agriculture sur l'industrie, que la composition organique plus basse est l'indice d'un degré moins élevé, par rapport à l'industrie, de la force productive du travail. Réduire la théorie à l'exemple serait passer à côté de l'écart qualitatif qui existe entre l'agriculture et l'industrie, lequel se caractérise par le retard de l'agriculture sur l'industrie.

Si l'agriculture souffre d'un retard relatif par rapport à l'industrie, il est théoriquement pensable que le taux d'exploitation y soit moins élevé que dans l'industrie.

Cela ne provient pas tant de la valeur de la force de travail qui, abstraction faite de la différence entre travail simple et travail complexe est déterminé socialement, donc par le capital total et par conséquent elle tend à être la même dans toutes les branches, mais des conditions de la production dans la sphère agricole, qui font que cette force de travail engendre une productivité et une intensité et une productivité du travail inférieures à la moyenne. Il s'ensuit que la valeur créée par ouvrier dans cette sphère est inférieure à la moyenne. Si la valeur de la force de travail est par contre peu ou prou égale à cette moyenne, le taux d'exploitation sera plus bas dans l'agriculture que dans l'industrie, ce, bien sûr, pour une même durée du temps de travail.

Le Floch en fait, confond la valeur de la force de travail et son prix, car il est bien évident que pour compenser les difficultés qu'il a à dégager une masse de plus-value suffisante, le capital tend à abaisser les salaires au-dessous de la valeur, ce qui explique les bas salaires dans l'agriculture.

(2) Il faut donc qu'outre la rareté relative, il existe une demande importante, car un artiste sans succès n'obtiendra aucun prix de monopole -voire un prix tout court - de ses toiles, et de même d'il s'agit d'un vin de qualité, mais qui ne correspond pas ou plus aux normes du goût en vigueur.

(3) Ironiquement, Picasso disait que lorsqu'il peignait, il créait plus d'argent que n'en pouvait imprimer, pendant ce temps, la banque de France.

(4) Aux Etats-Unis, où les villes ont été créées par le MPC, et n'ont pas la même distribution que les métropoles du vieux monde, elles témoignent tout autant de l'influence de la rente urbaine et de la ségrégation sociale qui en découle et qui l'influence en retour.

Construites souvent depuis à peine un siècle, suivant un plan géométrique en damier, elles présentent en général la structure suivante :

- Un centre marqué par le phénomène de cité (quartier des affaires)
- Un premier cercle où sont souvent situés les quartiers très pauvres, ghettos et colonies étrangères le plus pauvres (ex. Harlem à New-York).
- Un second cercle où se regroupent l'aristocratie ouvrière et les classes moyennes.
- Un troisième cercle composé par les quartiers industriels.
- Enfin un quatrième cercle où réside la bourgeoisie.

(5) Les chinois même s'y mettent alors que le vin n'a pas sa place dans la tradition culinaire chinoise. La firme Rémy Martin s'attaque dans la région de Pékin, à la fabrication d'un vin qui a parait-il, un peu le goût des vins de Moselle.

(6) "Le Parti communiste français, tout en mettant à nu la vanité des prétendues solutions définitives, lutte pied à pied pour une politique hardie de construction, notamment avec les H.L.M., contre la plaie des taudis, contre l'augmentation des loyers et des charges locatives."

(Préface des Editions sociales à la Question du logement)

(7) Pour Engels, le prix du loyer, vulgairement le loyer, se compose de :

- 1°) La rente foncière
- 2°) L'intérêt du capital investi dans la construction, y compris le profit de l'entrepreneur.
- 3°) La somme destinée à couvrir les frais de réparation et les assurances.
- 4°) Des annuités qui amortissent le capital investi, y compris le profit, proportionnellement à la détérioration graduelle de la maison.

Par simplification, nous n'avons pas tenu compte du point 3 que nous avons entièrement assimilé au point 4. En effet, les réparations ne font qu'accroître la valeur du logement; quant aux assurances, elles visent à répartir sur l'ensemble des propriétaires l'éventuelle destruction brutale d'une partie du capital, par conséquent elles peuvent être réintégrées dans le calcul des annuités d'amortissement. Il faudrait aussi tenir compte de la valeur résiduelle de la maison, mais là aussi nous pouvons simplifier le problème en la considérant comme nulle.

(8) Et en partie aussi l'aristocratie ouvrière.

(9) Rien de neuf sous le soleil, déjà en 1872 Engels pouvait remarquer à propos d'une des panacées de l'époque (les "building societies" que le but principal de ces sociétés est finalement toujours de procurer aux économies de la petite bourgeoisie un placement hypothécaire avantageux, avec de bons intérêts et des dividendes en perspective grâce à la spéculation sur la propriété foncière, et que dans

les clients potentiels.

"Il n'est nullement question d'ouvriers, mais de personnes ayant des revenus limités, de vendeurs de magasins et d'employés de commerce etc... et de plus on suppose que généralement les futurs bénéficiaires posséderont déjà un piano. En réalité il ne s'agit pas ici du tout d'ouvriers, mais de petits bourgeois et de ceux qui veulent et peuvent le devenir, de personnes dont les revenus, même s'ils sont limités, croissent en général progressivement comme ceux de l'employé de commerce et de branches analogues; tandis que ceux de l'ouvrier restent, dans le meilleur des cas identiques; en fait, ils baissent en proportion de l'augmentation de sa famille et de ses besoins. Leurs revenus d'une part sont trop faibles, et d'autre part, trop incertains pour qu'ils puissent endosser des engagements pour douze ans et demi. Les quelques exceptions auxquelles ceci ne s'applique pas sont ou bien des ouvriers mieux payés que la généralité, ou bien des contremaitres." (Engels, Question du logement p.70)

(10) C'est ce qui explique -et ce qui crée l'indignation du petit bourgeois - que la somme des loyers payés pendant plusieurs années puisse être de beaucoup supérieure à la valeur du logement. Supposons une maison qui dure 100 ans. "Au bout de cent ans la maison est délabrée, inhabitable. Si alors nous déduisons du total des loyers encaissés,

- 1°) La rente foncière, avec la majoration éventuelle qu'elle a subi pendant cette période.
- 2°) Les dépenses courantes pour les réparation nous trouverons que le reste se compose en moyenne
  - 1°) du capital primitif employé à la construction de la maison.
  - 2°) du profit qu'il a rapporté.
  - 3°) des intérêts du capital et du profit, venus progressivement à échéance.

A la fin de ce laps de temps il est vrai, le locataire n'a pas de maison, mais le propriétaire n'en a pas davantage. Ce dernier ne possède que le terrain - s'il lui appartient - et les matériaux de construction qui s'y trouvent et ne sont plus une maison. Et si la maison a entre-temps couvert 5 ou 10 fois le coût initial nous verrons que ceci est dû uniquement à une augmentation de la rente foncière, ce qui n'est un secret pour personne en des lieux comme Londres où le propriétaire foncier et celui de la maison sont deux personnes différentes. Des augmentations de loyer se produisent dans les villes à croissance rapide, mais non dans un village agricole où la rente foncière pour les emplacements bâtis reste à peu près constante."

(11) "Ce qui est certain, c'est qu'il y a dans les grandes villes déjà suffisamment d'immeubles à usage d'habitation pour remédier sans délai par leur emploi rationnel à toute véritable "crise du logement". Ceci ne peut naturellement se faire que par l'expropriation des propriétaires actuels, par l'occupation de leurs immeubles par des travailleurs sans abri ou immodérément entassés dans leurs logis; et dès que le prolétariat aura conquis le pouvoir politique, cette mesure exigée par le bien public sera aussi facile à réaliser que le sont aujourd'hui les expropriations et réquisitions de logements par l'Etat." (Engels, p.42)

"...on peut apporter un soulagement immédiat à la crise du logement en expropriant une partie des habitations de luxe appartenant aux classes possédantes, et en réquisitionnant l'autre." (id, p.65)

Pour les petits-bourgeois anarchistes comme ceux du GCI (Groupe Communiste Internationaliste-Belgique), la politique communiste est bien entendu beaucoup trop fade et pas assez radicale; aussi

s'empresment-ils de conamner les bolcheviks pour n'avoir pas  
cherché à "socialiser" les appartements. Pire, selon eux  
les bolcheviks auraient changé d'avis sur cette question, comme  
en témoignerait cet extrait de la lettre de Lénine aux conseils  
ouvriers bavarois, dans laquelle on demande entre autres "avez-  
vous tassé la bourgeoisie à Munich pour installer les ouvriers  
dans des appartements riches?".

Bien entendu, Lénine se place strictement dans la continuité de  
Marx et d'Engels et réclame donc l'expropriation d'une partie des  
logements de la bourgeoisie, et la réquisition d'une autre partie.  
Il ne revendique pas la "socialisation" de l'ensemble des loge-  
ments, mesure qui n'aurait aucun intérêt étant donné que la solu-  
tion communiste passe à terme par leur abandon et leur destruction  
et qu'elle aurait pour effet politique immédiat de dresser contre  
le prolétariat révolutionnaire une armée de plusieurs millions  
de propriétaires. Lorsqu'on sait que apr exemple en France, la  
distribution des logements s'effectue comme suit :

Propriétaires	( Non accédants : 4.993. 000 )	) Total : 8.696.000
	( Accédants : 3.703. 000 )	

Locataires (y compris fermiers et métayers ) : 8.189.000 soit 43,9%  
(Tous types de logements )

Logés gratuitement : 1.756.000 soit 9,5%

par rapport à un nombre total de 18.641.000 logements (tous les  
chiffres sont donnés en nombre de logements).

on voit toute la folie, tant du point de vue économique que poli-  
tique d'une mesure qui consisterait à "socialiser" l'ensemble des  
logements.

(12) Il s'agit de la valeur de la production globale et non celle  
sur les plus mauvais terrains, qui plus est notre statistique ne  
concerne que les livraisons, ce qui doit signifier que n'est pas  
prise en compte l'auto-consommation.

(13) D'autre part une telle configuration des capitaux rend possi-  
ble l'apparition d'une rente différentielle sur les plus  
mauvais terrains ce qui rend encore plus difficile les  
conclusions. En outre les surfaces ne sont pas restées constantes  
(rôle de la rente différentielle I).

ERRATA

Dans notre N°13 p.42, une ligne a sauté, rendant le tableau difficile à interpréter.

L'évolution de la répartition du territoire depuis 1862 se présente en réalité ainsi :

Catégories d'Espace	1862	1929	1950	1972
Terres labourables	25 569	21 768	18 573	16 675
Cultures permanentes	2 823	2 573	2 710	2 323
Surfaces toujours en herbe	8 567	10 890	12 279	13 883
Bois et forêts	9 317	10 406	11 202	14 279
Landes et friches	3 000	5 086	5 687	2 833
Territoire non agricole	4 032	3 682	4 709	4 915
Total	54 308	54 405	55 160	54 208



FIAT LUX.

Un lecteur attentif qui est arrivé à la page 32 du numéro 10 (mais si, mais si, il y en a) nous signale une petite erreur grosse de conséquences. Au lieu de 125/22, chiffres utilisés pour déterminer le prix du quintal il fallait mettre 126/22.

C'est-à-dire que nous devons considérer que les 22 quintaux supplémentaires sont obtenus avec un prix de production de 126 et non de 125.

Soit, soit, mais où voulez-vous en venir, 125 ou 126 de toutes façons la Fiat de luxe, c'est la 127. certes, mais au bout du chemin nous avons la réconciliation entre Marx et Engels, cela vaut donc la peine de recommencer les calculs. Nous, dogmatiques comme

on est, cela nous embêtait bien d'opposer Marx à Engels comme de vulgaires universitaires, mais il fallait bien nous résigner à immoler les maîtres sur l'autel de la science, et voilà que tout est remis en cause par une petite erreur de calcul; sous cet angle l'invariance du programme communiste est tout à fait respectée. Ce programme communiste, mon vieux, par n'importe quel bout que tu le prenes, il retombe toujours sur ses pattes.

Nous offrons donc à nos lecteurs 2 nouvelles pages sur la question très difficile de la rente différentielle sur le plus mauvais terrain. Ces pages remplacent et annulent (comme disent les comptables) les pages 31 et 32 de la revue N°10.

" Reprenons notre tableau de base et supposons qu'une masse de capital égale à la précédente et d'un montant de 100F soit accumulée seulement sur les meilleurs terrains, c'est-à-dire les terrains B, C et D. Supposons que la productivité du capital additionnel soit décroissante sur les terrains B et C et croissante sur le terrain D. Nous obtiendrions alors le tableau suivant :

Type	Ha	Capital	Pro- fit	Prix de prod.	Nb Qx	Prix de vente/q	prod.Tot	Rente	Taux de Rente
A	1	100	19	119	25	5 <sup>2</sup> / <sub>11</sub>	143 <sup>2</sup> / <sub>11</sub>	24 <sup>2</sup> / <sub>11</sub>	24 <sup>2</sup> / <sub>11</sub> %
B	1	100+100= 200	52	252	30+22= 52	5 <sup>2</sup> / <sub>11</sub>	279 <sup>3</sup> / <sub>11</sub>	45 <sup>3</sup> / <sub>11</sub>	22 <sup>10</sup> / <sub>11</sub> %
C	1	100+100= 200	52	252	35+28= 63	5 <sup>2</sup> / <sub>11</sub>	360 <sup>3</sup> / <sub>11</sub>	108 <sup>3</sup> / <sub>11</sub>	54 <sup>3</sup> / <sub>22</sub> %
D	1	100+100= 200	52	252	40+50= 90	5 <sup>2</sup> / <sub>11</sub>	515 <sup>5</sup> / <sub>11</sub>	263 <sup>5</sup> / <sub>11</sub>	131 <sup>5</sup> / <sub>11</sub> %
	4	700	175	875	230	5 <sup>2</sup> / <sub>11</sub>	1317 <sup>3</sup> / <sub>11</sub>	442 <sup>3</sup> / <sub>11</sub>	63 <sup>2</sup> / <sub>11</sub> %

Sur les terrains de type A, le capital total accumulé est inférieur à la moyenne sociale désormais nécessaire pour obtenir le taux de profit moyen. Le capital social moyen nécessaire est maintenant de  $700/4 = 175$  et le taux de profit moyen  $175/700$  soit 25 %. Sur les terrains

B,C,D le capital avancé est supérieur à cette moyenne et il obtient un taux de profit supérieur au taux de profit moyen soit 26% contre 25% pour le taux moyen de profit. Par contre sur le terrain A, le taux de profit tombe à 19%. la détermination du prix de production dans un tel cas, où nous n'avons pas la même masse globale de capital accumulée sur chaque type de terrain est un problème théorique extrêmement complexe.

Marx, dans ses brouillons du Livre III, raisonne ainsi :

"Prenons le terrain B comme type des terres productrices de rente. L'investissement de capital additionnel requiert une hausse du prix de marché au-dessus du prix de production régulateur, jusque là de 3 £ par quartier, pour permettre une production supplémentaire d'un quartier sur B (un quartier peut aussi bien représenter un million de quartiers, comme chaque acre un million d'acres). Il peut y avoir alors également un surproduit sur C et D, c'est-à-dire sur les terrains donnant une rente maxima, mais seulement avec un pouvoir décroissant de produire un surplus. Néanmoins nous supposons que le quartier de B est nécessaire pour satisfaire la demande. Si ce quartier peut être produit à meilleur compte en ajoutant du capital en B au lieu de l'investir en A ou de recourir au terrain A' qui ne peut produire le quartier qu'à 4£ par exemple, alors que du capital additionnel en A permettrait la production d'un quartier à 3 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> £, ce serait alors le capital additionnel sur B qui réglerait le prix de marché."  
(Capital III, 6 ES t.8 p.124)

En suivant le raisonnement de Marx, le prix du quintal s'élèverait à  $(126/22) = 5\frac{9}{11}$  F. c'est-à-dire le prix de production régulateur qui figure dans le tableau ci-dessus. Une rente différentielle apparaît sur le plus mauvais terrain, le chiffre d'affaires réalisé par les fermiers des terrains du type A se monte à  $143\frac{2}{11}$  F. alors que le prix de production s'élève à 119 F. Les propriétaires fonciers sont donc à même d'empocher une rente de  $24\frac{2}{11}$  F.

Engels estimait le calcul de Marx inexact :

"Le calcul ici, n'est de nouveau pas tout à fait exact. Les  $4\frac{1}{2}$  quarter de B coûtent au fermier : d'abord  $9\frac{1}{2}$  £ de coût de production, ensuite  $4\frac{1}{2}$  £ de rente soit au total 14£. La moyenne par quarter est de  $3\frac{1}{3}$  £ et ce prix moyen de la production devient ainsi le prix régulateur de marché. La rente sur A s'élèverait alors à  $\frac{1}{3}$  £ au lieu de  $\frac{1}{2}$ . La rente sur B resterait la même qu'auparavant soit  $4\frac{1}{2}$  £ :  $4\frac{1}{2}$  quarter à  $3\frac{1}{3}$  £ = 14£. Déduction faite des  $9\frac{1}{2}$  £ que la production a coûtés, il reste un surprofit de  $4\frac{1}{2}$  £. Malgré cette modification des chiffres, l'exemple montre que le bon terrain déjà producteur de rente peut, grâce à la rente différentielle II, régler le prix, ce qui permet à tous les terrains de rapporter de la rente, même à ceux qui jusque là n'en produisaient pas."  
(Capital III, 6 ES t.8 p.126)

Ce qui choque Engels, c'est que Marx ne considère que le prix du produit du dernier investissement ce qui semble en contradiction avec la méthode qui veut que la valeur du produit soit déterminée par rapport à la totalité du capital investi.

D'autre part il considère que la dernière fraction du capital avancé sur le terrain B ne rapporte pas de rente mais que la rente sur B est inchangée.

Si nous effectuons le calcul tel que le conçoit Engels, le prix de production pour les 52 quintaux du terrain B est de 252 ce qui met le prix de production du quintal à 4,84 F. Engels ajoute à ce prix la rente que le capitaliste paie au propriétaire sur la base de 5F. le quintal. Par conséquent, en admettant que la dernière fraction du capital avancé ne paie pas de rente le prix de production individuel s'élève à 4,84 F plus la rente autrefois payée soit 25 F. ce qui ramené au quintal élève le prix de production à  $\frac{25}{52} = 0,48$ , le prix de production étant donc d'environ 5,32 F. Si le raisonnement d'Engels est juste, il faut cependant tenir compte de la répercussion sur la rente de la hausse du prix de production. Aussi si une rente de 25 F correspondait à un prix de production de 5F. à l'hectare il est bien évident que la hausse de ce prix de 5F à 5,32 F entraîne une hausse de la rente foncière, laquelle influence à son tour le prix de production, qui influence la rente et ainsi de suite jusqu'à ce que le prix d'équilibre soit atteint.

En l'occurrence sur le terrain B, un prix de 5,32 F aurait donné un chiffre d'affaires de  $30 \times 5,32 = 159,80$  et donc une rente de  $159,8 - 126 = 33,8$  F. Dans ce cas le coût de production devient  $252 + 33,8 = 285,8$  F pour 52 quintaux, soit un coût de 5,49 F environ par quintal. Ce nouveau prix entraîne une nouvelle rente 38,8 et par suite un nouveau prix de production 5,59 F etc...et ainsi de suite jusqu'au prix d'équilibre. Or ce prix d'équilibre correspond exactement au prix que Marx a calculé (1) soit  $5\frac{9}{11}$  F.

Par conséquent le raisonnement d'Engels conduit au résultat de Marx. Pour le raisonnement voir Engels; pour le résultat voir Marx. Ce fainéant de Marx avait fait l'économie du raisonnement et était allé au résultat par un raccourci. Ce fainéant d'Engels avait fait l'économie du résultat, en laissant là son raisonnement.

A ce prix d'équilibre de 53/4 f. correspond une rente de 45 9/11 F. et un taux de rente de 22 10/11 %, sur les terres B. Par contre la rente s'élève à 24 2/11 sur le terrain A, 108 9/11 sur le terrain C et 263 5/11 sur les terres de type D. Soit une rente globale de 442 3/11 pour un taux moyen de rente de 63 2/11 %.

Notons donc que, ici, le taux de rente est désormais plus élevé sur le terrain A que sur le terrain B. 24 2/11 contre 22 10/11. Les propriétaires fonciers bénéficiant du retard relatif des capitalistes de A par rapport aux fermiers capitalistes de B, C et D.

On mesure ici, tout l'intérêt que possède la classe des propriétaires fonciers à freiner le développement capitaliste de l'agriculture. Les mauvais terrains se mettent à rapporter de la rente, et ici à un taux plus élevé que certains terrains pourtant de meilleure qualité (ici le terrain B). Le propriétaire foncier du terrain B a lui aussi intérêt à cet état de choses, sa rente ayant presque doublé, passant de 25 F. à 45 9/11 F.

Les propriétaires fonciers possèdent donc un grand intérêt au retard de l'agriculture sur l'industrie. Faute de pouvoir empêcher totalement le développement de l'agriculture, les propriétaires fonciers tenteront de maintenir l'inégalité de son développement et la différence de son organisation vis-à-vis de l'industrie.

oOo

(1) Notre lecteur attentif nous fournit une savante démonstration mathématique d'où il ressort qu'il ne peut en être autrement. Tout cela nous rappelle le problème des cyclistes et de la mouche. Deux cyclistes partant de deux villes différentes vont en sens inverse l'un de l'autre, chacun à une vitesse différente 10 km/h pour le premier et 15 km/h pour le second. Pendant ce temps une mouche part en même temps que le premier cycliste à une vitesse de 50 km/h; quand elle atteint le deuxième cycliste elle retourne vers le premier, puis repart vers le second puis vers le premier etc... jusqu'à ce que les cyclistes se rejoignent. La distance entre les deux villes étant de 25 km il faut calculer la distance parcourue par la mouche. Il y a deux manières de résoudre ce problème. La première qui consisterait à calculer la distance parcourue par la mouche quand elle atteint le deuxième cycliste puis ajouter à cette distance celle parcourue pour rencontrer le 1er cycliste puis celle du second etc... calcul en définitive assez laborieux. La seconde méthode consiste à dire que les cyclistes vont mettre une heure avant de parcourir les 25 km (10 + 15) qui les séparent, et pendant ce temps la mouche aura parcouru 50 km. En quelques secondes on obtient la réponse.

Comme on posait ce problème à Niels Bohr un grand savant bien connu dans le domaine de la physique, il répondit en quelques secondes. C'est curieux dit son interlocuteur, quand on pose ce problème à des gens dans votre genre, ils emploient toujours la première méthode. "C'est bien comme cela que j'ai fait," répondit l'autre."